



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIEURIE INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3767 du Vendredi 16 Février 2018 - 65^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Pointe-Noire

Inauguration du nouveau campus de l'Institut UCAC-ICAM



Une vue globale du campus (P.13)

Afrique du Sud

Lâché, Zuma a fini par jeter l'éponge

P.7)



Dynamique pour le développement du Congo (DDC)

Armand Mpourou demande l'identification des vrais Ninjas-Nsiloulous



(P.4)

Groupe de contact international sur les Grands Lacs

Impliquer le Congo dans la recherche d'une solution durable en RDC

(P.3)



HILARY HOTEL
 Séjournez à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre



UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
 05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 20 Février 2018, Saint-Jean Paul II de Dolisie

La Rédaction.

Editorial

Et maintenant Zuma !

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE DES COMPTES DE L'EXERCICE
2017 CLOS AU 31 DECEMBRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)**

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit: 5302 – CG
N° d'Identification du Projet: P128628
N° Avis: AMI N° CG -PDCE-043- SC-QC-18
Date de publication: 13 février 2018
Date de clôture: 27 février 2018.

I – Contexte:

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un auditeur externe des comptes de l'exercice 2017 clos au 31 décembre dudit projet.

II - Objectif de l'intervention du consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal, la mission de l'audit portera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur doit se prononcer sur:

- a) La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet et les maîtres d'ouvrage délégués éventuels (justification des dépenses, respect des procédures de passation de marchés – confère. Annexe 3 de l'accord de don).
- b) L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers

fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions.

c) La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...)

III - Profil et qualification du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter:

- a) Un expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale,
- b) Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier,
- c) Un (01) auditeur senior disposant d'au moins cinq années d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement; et
- d) Un (1) spécialiste en passation des marchés disposant d'au moins de trois (3) années d'expérience dans ce domaine pour des projets/programmes financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement.

IV. Méthode de sélection

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), invite les consultants (Cabinet d'audit et d'expertise comptable) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations (brochures, descriptions de missions similaires réalisées, disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés (Qualifications générales), références concernant l'exécution des contrats analogues, disponibilités des connaissances parmi le personnel, (équipe disponible pour la mission), méthodologie proposée pour conduire la mission.

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011 et les dispositions prévues dans l'accord de financement

V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard le 27 février 2018 à 16 heures, heure locale avec mention «Avis de recrutement d'un auditeur externe des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 du PDCE».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci – dessus est:

Unité de Gestion du PDCE
À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence Léonard,
Coordonnateur du PDCE
Adresse: 177 rue Soweto – Quartier Ex télévision
Baongo
Email: congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PDCE

OKOMBI Auxence Léonard

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

**REPRESENTATION DE L'AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE
EN AFRIQUE ET MADAGASCAR EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Date: 30/01/2018

AON N° 2018/0321/ASECNA/DGRP/CO/IRE

1. La Représentation de l'ASECNA auprès de la République du CONGO a prévu, dans le cadre de son budget d'investissement des crédits, afin de financer pour la station d'observations météorologiques de Pointe-Noire à la Représentation de l'ASECNA au CONGO :

*Lot 1: la fourniture et la pose d'une ligne moyenne tension 3200V pour l'alimentation en énergie;

* Lot 2: la fourniture et la pose d'une ligne fibre optique pour la transmission des données.

2. La Représentation de l'ASECNA au Congo invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé. Les offres seront transmises en deux lots distincts. Chaque soumissionnaire est libre de postuler pour une seule ou pour les deux dossiers. Les deux lots n'étant pas liés.

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de la Représentation de l'ASECNA – B.P.: 218, à l'aéroport Maya-Maya, Brazzaville, au Congo, auprès du Chargé de Maintenance IRE (Tél.: 05 377 95 06), à Brazzaville, et du Chef Unité MIRE (Tél.: 05 377 95 48), à Pointe-Noire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à la Représentation

de l'ASECNA, B.P.: 218, à l'aéroport Maya-Maya, Brazzaville, moyennant le paiement du montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable en espèces ou par chèque auprès du caissier de la Représentation. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant.

5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, B.P.: 218, à l'aéroport Maya-Maya, Téléphone: (+242) 05 377 95 58, au plus tard, le 20 Mars 2018, à 12 heures précises et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à deux pour cent (2%) du montant de l'offre.

6. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours, à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 20 Mars 2018, à 13 heures précises.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 27 mars 2018, à 13 heures précises, dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA au Congo, à l'aéroport Maya-Maya – B.P.: 218, à Brazzaville.

Le Représentant de l'ASECNA,
Joachim TCHISSAMBOU M'BOUNDOU

REMERCIEMENTS

Très touchés par les marques de compassion, de solidarité et d'assistance multiforme manifestées lors du décès à l'Hôpital central des Armées Pierre Mobengo à Brazzaville, le mercredi 24 janvier 2018, de leur frère, oncle, père, grand-père et époux, le sergent-chef de la Police nationale à la retraite, Joseph FOUEMO, MM. Edouard Totokolo, Nérady Nkadi, Abel Nkouka, Alain Mesmin Fouemo, Guy Urbain Didier Fouemo, Vivien Aimé Landry Fouemo, Inès Bienvenue Ntondé Fouemo, Cécile Mawawa et la famille Mbembe, expriment leurs sentiments de profonde gratitude et de reconnaissance aux groupes ci-après:

Chorale Langue de feu de Saint Esprit de Mougali, Association Notre Dame de la Bonne Mort du CHU, Fraternité Sainte Bernadette Soubirous de Saint Pierre Claver, Groupe d'animation ADORA du Saint Esprit de Mougali, Fraternité Sainte Maria Goretti de Saint Michel de la Base, le Groupe Folklorique Loubakoussouyikele, les Prêtres et les Pasteurs, Ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont jointes à notre prière durant cette dure épreuve. Le Sergent-Chef retraité Joseph FOUEMO «Djef» a été inhumé le mardi 6 février 2018 au cimetière Ma Campagne, à l'âge de 82 ans.

Paix à son âme.



LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tél.: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tél.: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tél.:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Groupe de contact international sur les Grands Lacs Impliquer le Congo dans la recherche d'une solution durable en RDC

Préoccupé par la situation politique en République Démocratique du Congo, le groupe de contact international pour les grands lacs, la RDC et le Burundi, entend s'investir dans la recherche des voies et moyens de sortie de cette crise, pour l'organisation d'élections libres, crédibles et inclusives. C'est tout le sens de l'audience accordée le 13 février 2018, par le ministre des Affaires Etrangères Jean-Claude Gakosso à sept ambassadeurs des pays membres de l'Union Européenne.

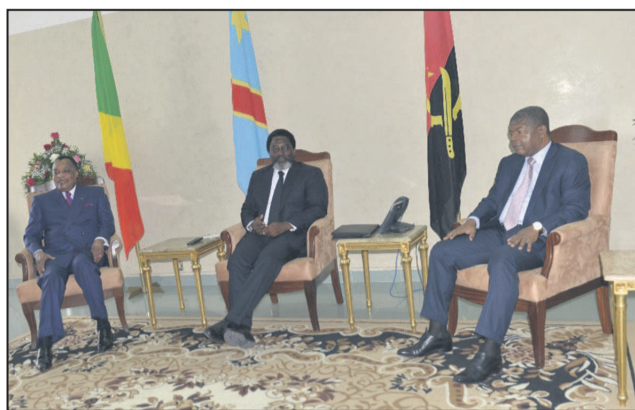
Conduite par John Murton, ambassadeur de Grande-Bretagne en RDC avec pour résidence à Kinshasa, la délégation était composée des ambassadeurs de pays comme la France, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède ainsi que la chef de la délégation de l'Union Européenne en République du Congo, Mme Saskia de Lang. Seul l'ambassadeur des Etats-Unis était absent. Les discussions ont essentiellement porté sur la situation politique en RDC et sur le processus électoral, notamment «sur ce que nous pouvons faire ensemble pour corriger ce processus électoral afin d'assurer les élections libres, crédibles et inclusives la fin de cette année», a expliqué John Murton. Dans cette tâche, le diplomate anglais a laissé entendre que le groupe de contact international travaillait avec les Nations-Unies, l'Union africaine et les pays de la région pour assurer la mise en œuvre de l'accord de la Saint Sylvestre en RDC. Aussi ont-ils apporté leur soutien au chef de l'Etat du Congo Denis Sassou-Nguesso, dans le cadre de son mandat à la tête de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs. En effet, le président congolais multiplie les initiatives en vue d'un dénouement de la crise en RDC. Dans cette quête, une rencontre tripartite s'est tenue à Kinshasa, le 14 février 2018, entre les présidents Denis Sassou-Nguesso,

président de la République du Congo et président en exercice de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), M. Joseph Ka-



Jean-Claude Gakosso conférant avec les ambassadeurs des pays du Groupe de contact international sur les Grands Lacs...

bila Kabange, président de la République Démocratique du Congo, et M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, président de la République d'Angola. Les trois chefs d'Etat ont passé en revue la situation générale dans la région des Grands Lacs, ainsi que le renforcement de la coopération entre leurs pays. Concernant la situation générale dans la région des Grands Lacs, ils ont souligné l'importance de la paix et de la stabilité de la région. En outre, les trois chefs d'Etat ont condamné les violations graves du droit International humanitaire perpétrées dans l'Est de la République Démocratique du Congo contre la population civile et le personnel de maintien de la paix des Nations Unies par



Denis Sassou-Nguesso, Joseph Kabila et Joao Manuel Gonçalves Lourenço,



des groupes armés, parmi lesquels les terroristes ADF qui continuent à opérer de manière sporadique dans la région. Ils se sont engagés à mutualiser leurs efforts et ceux de la région afin d'éradiquer les mouvements terroristes en activité dans leur périmètre commun. Ils ont salué les avancées réalisées pour ramener la paix en République du Congo, particulièrement dans le département du Pool, notamment grâce à la signature à Kinkala d'un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités le 23 décembre 2017 entre les parties en présence. Ils ont encouragé les autorités congolaises à persévérer dans sa mise en œuvre. S'agissant de l'évolution du processus électoral en Répu-

blique Démocratique du Congo, ils ont échangé sur les progrès accomplis depuis leur dernière rencontre, particulièrement dans la mise en œuvre du calendrier électoral publié le 5 novembre 2017 par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) prévoyant l'organisation des élections présidentielles, législatives et provinciales au 23 décembre 2018. Comme avancées, ils ont noté la fin des opérations d'enrôlement des électeurs sur le plan national depuis le 31 janvier 2018, avec plus de 46 millions d'enrôlés, et le début des opérations de nettoyage du fichier électoral, afin de déterminer le nombre exact des électeurs. Ce qui permettra l'adoption prochaine par le Parlement de la loi sur la répartition des sièges. Réaffirmant leur profond attachement à la tenue d'élections véritablement apaisées, les trois chefs d'Etat se sont félicités de l'avancée du processus consensuel porté par l'Accord du 31 décembre 2016 et ont réitéré l'appel à la retenue à l'égard de toutes les parties prenantes au processus électoral en RDC. Ils ont particulièrement condamné toute tentative d'accession au pouvoir par des voies non constitutionnelles.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

Comité PCT de Madibou (8^e arrondissement)

De chaudes empoignades verbales !

Face à la carence et les dysfonctionnements qui ont entraîné une léthargie au sein du comité du Parti congolais du travail (PCT) de l'arrondissement 8 Madibou, une session extraordinaire a été convoquée le 13 février 2018 sous la direction de Gabriel Ondongo, président fédéral du PCT de la ville de Brazzaville.

L'objectif était de ramener la cohésion au sein de ce comité qui a été réaménagé de fond en comble dans la douleur. Les débats rudes qui s'en sont suivis étaient parfois accompagnés de chaudes empoignades verbales. Les militants surchauffés voulaient en découdre avec l'ancienne équipe dirigeante. Au finish, Mme Angélique Bantsimba a été élue sans difficulté à la tête du secrétariat du comité PCT de Madibou, avec six autres membres. Le modérateur de la cérémonie a déclenché une polémique quand il a déclaré que cette session extraordinaire était une conséquence de la radicalisation de certains membres

du comité. «Nous ne sommes pas des terroristes pour parler de radicalisation», a répliqué un membre du comité qui a voulu donner lecture d'une motion de carence à l'endroit des membres du secrétariat du comité. «Non», a rétorqué Gabriel Ondongo qui dirigeait les débats. La tension a continué de monter. De petites pancartes ont circulé. Sur certaines, on pouvait lire: «Non au consensus imposé». Et pour cause, la délégation fédérale avait fait la proposition des noms de militants devant faire partie du nouveau secrétariat. Des sept noms proposés, seul celui de Mme Angélique Bantsimba a reçu l'assentiment des autres



Gabriel Ondongo présidant les travaux

membres du comité. Afin de mettre un terme à la léthargie constatée dans le fonctionnement de ce comité, Gabriel Ondongo a demandé aux militants, chacun en ce qui le concerne, de pouvoir agir. A la place d'une restructuration, il a été proposé au départ un simple réaménagement pour combler les vides qui se présentaient dans le comité. Dans son allocution, le président fédéral du PCT de la ville de

Brazzaville a salué l'initiative du chef de l'Etat d'entamer le processus de paix pour une sortie de crise dans le Pool. «Toutes ces initiatives traduisent l'intérêt à trouver absolument des solutions durables à la crise dont s'agit, il va de soi que l'implication des uns et des autres est vivement souhaitée».

KAUD

Editorial

Et maintenant Zuma !

On peut le dire de mille et une manières, il n'y en a qu'une que l'histoire retiendra: l'élégance politique est une réalité en Afrique australe ! Nous avons connu l'alternance politique sereine en Angola, enregistré le départ volontaire du pouvoir du vieux Gabriel Robert Mugabe au Zimbabwe, une succession tranquille de dirigeants politiques en Zambie, connu les soubresauts contenus de la Nation kenyane après la dernière présidentielle. Et voici qu'en Afrique du Sud, pays économiquement leader du Continent, Jacob Zuma décide lui aussi de se plier aux injonctions de son parti historique de l'ANC, celui de Nelson Mandela.

Pris dans des scandales de corruption et/ou de mœurs, le président sud-africain s'est incliné. L'élégance est dans le fait qu'il ne se soit pas entêté à user les cordes de la Constitution pour se trouver des échappatoires commodes et rester. Il s'en va : beaucoup s'en réjouiront, certains le regretteront. Le fait est que M. Zuma est désormais dans la liste des ex-présidents africains. Que la suite pour lui soit une succession de procès ou une retraite dorée soutenue par la Nation sud-africaine - à la zimbabwéenne -, la page sud-africaine semble tournée (lire page 7).

Et elle se donne à lire à tous ceux qui, en Afrique, n'ont pas la même manière de considérer le sens du devoir. En Afrique centrale notamment on regarde en spectateur cette valse des leaders historiques, on s'y demande à qui sera le prochain tour. Et jusqu'où s'entendra l'onde de choc de cette marche forcée de l'histoire.

S'il y avait une manière africaine de quitter le pouvoir, les exemples angolais, zimbabwéens et sud-africains pourraient certainement suggérer un mode de synthèse. Avec, comme toujours, la question incontournable: ce que nous quittons est-il pire que ce que nous applaudissons ? L'avenir est incertain, mais aucun pays d'Afrique australe, pas même le Kenya, n'a plongé dans la guerre civile à l'issue d'une alternance politique. Rassurant.

Albert S. MIANZOUKOUTA

COMMUNIQUE DE PRESSE



L'expérience au service de l'entreprise

Le Commissariat National aux Comptes(CNC) au rendez-vous du savoir

Pour effectuer convenablement sa mission régalienne d'audit et de commissariat aux comptes, dans un contexte économique de réformes des entités publiques, le Commissariat National aux Comptes(CNC) organise, à l'intention de son personnel technique, un séminaire professionnel sur les nouvelles dispositions du système comptable SYSCOHADA révisé, entré en vigueur le 01 janvier 2018.

Animé par Monsieur Mor Niang, professeur de comptabilité, formateur certifié aux normes IFRS, justifiant d'une longue expérience pratique, ce séminaire permettra de maîtriser les innovations de l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et le SYSCOHADA révisé dans tous les aspects significatifs. Cette formation permettra également de préparer la vulgarisation du nouvel Acte uniforme.

Le Commissaire Général

Mathieu ESSANGO

Dynamique pour le développement du Congo (DDC)

Armand Mpourou demande l'identification des vrais Ninjas-Nsiloulous

Parti situé à l'opposition républicaine, la Dynamique pour le développement du Congo (DDC), que dirige Armand Mpourou, a fait samedi 10 février 2018, à Brazzaville, sa rentrée politique.

Parlant de la situation sécuritaire dans le Pool, il a proposé que soit effectuée une identification des vrais Ninjas-Nsiloulous. Par ailleurs, il a confirmé l'ancrage de son parti à droite. Armand Mpourou a indiqué que son mouvement politique, inspiré du new deal de Roosevelt, souhaite porter un discours de vérité pour être à la hauteur des enjeux du 21e siècle. «*Nous portons des mesures qui soutiennent les artisans, TPE, PME et les entrepreneurs en difficulté, tout en faisant de la lutte contre le chômage, la précarité une priorité*», a-t-il indiqué. Il a informé l'opinion que la DDC est un parti constructif. «*Il ne s'autorise de critique que lorsqu'il est en mesure de faire des propositions alternatives. Nous inventons et construisons une forme de politique moderne, décentralisée, organisée en réseau, donnant les moyens à chacune et à chacun de participer à un exercice démocratique plein et entier*», a déclaré Armand Mpourou. Appréciant le discours du président de la République sur l'état de la nation, il a indiqué que ce discours épousait la doctrine et l'idéologie de droite, défendues par sa formation politique. «*Un discours qui est en rupture avec les anciens discours plus à gauche, et dépourvu de ténacité. Nous sommes prêts à collaborer dans la mise en œuvre des*

réformes envisagées. Car, il ne s'agit pas ici de soutenir une politique, ni une personne, mais de sauver le pays et le peuple congolais. La population et le peuple congolais n'attendent que la mise en application, car la parole du chef de l'Etat fait foi de loi», a-t-il estimé. S'agissant des crimes économiques, il a soutenu qu'il n'était pas nécessaire d'arrêter les présumés responsables, mais qu'ils soient plutôt interpellés par le procureur de la République après audit. Il a proposé une forme de justice sociale, de la vertu naissant du vice. «*S'ils sont coupables de détournement de fonds publiques, l'Etat récupère 70%, les 30% restants sont divisés en deux: la première moitié servira à la création d'une entreprise qui va générer de l'emploi et les taxes sur le revenu au profit de l'Etat et le reste à l'intéressé. Une fois l'entreprise créée, les travailleurs sont actionnaires et cela permettra avec ces fonds récupérés de créer un Fonds économique d'investissement (FED). Il y a tout un projet ici, dont la mise en œuvre est détenue par la DDC*», a-t-il proposé. Sur la réforme de l'appareil judiciaire, Armand Mpourou a suggéré que le procureur de la République soit nommé par le président de la République pour un mandat de six ans. D'ailleurs, il s'est réjoui de



Armand Mpourou

l'annonce faite par le chef de l'Etat quant à l'ouverture du procès de «*nos amis politiques qui sont en prison. Ceci permettra à l'opinion d'être fixée*». Pour le Pool, le président de la DDC a pris acte de l'accord de cessez-le feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre 2018 à Kinkala. Il demande que soit effectuée une identification des vrais Ninjas-Nsiloulous, ainsi que de leurs chefs de groupe, sans oublier les populations traumatisées, ainsi que les militaires

qui étaient en mission dans le Pool. «*Il s'agit de réparation des séquelles de guerre*», a-t-il expliqué. Avant de prendre aussi acte de la désignation d'un chef de l'opposition. «*Ça rentre dans le cadre du respect des lois et règlements de la République. Nous comptons le rencontrer sous peu, pour échanger sur les questions politiques et socio-économiques dans notre pays*», a-t-il déclaré.

Pascal AZAD DOKO

Destin Gavet incarcéré à Dolisie

Frère cadet du premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC), Destin Gavet est dans les geôles du commissariat central de police de Dolisie où il passe ses nuits depuis bientôt une semaine. Le détenu est responsable d'une église de réveil: «*l'église internationale des Saints*», située à proximité de l'Ecole normale des instituteurs (ENI). Il préconisait d'organiser le 20 février prochain une marche pacifique «*afin de dénoncer d'une part, et prévenir de l'autre, les nouvelles sociétés en remplacement des sœurs jumelles SNE et SNDE que la population de Dolisie n'accepterait plus pour ce qui suit: mauvaise qualité d'eau, facturation d'eau malgré le manque d'eau pendant un moment, charge de l'extension du réseau électrique et hydraulique, exagération des factures d'électricité, paiement de factures mensuelles d'électricité, chose contraire aux villes de Pointe-Noire et Brazzaville, manque d'éclairage public encourageant le phénomène des bébés noirs, frais de pénalité exagérés*». Le maire de la ville de Dolisie a opposé un refus à la demande d'autorisation de marcher introduite par l'homme de Dieu. Destin Gavet attend donc de savoir à quelle sauce il devra être mangé.

Yvon Didier Miehakanda, coordonnateur du projet Central African Backbone (CAB)

«Faire du Congo un hub technologique régional en matière de TIC»

Le coordonnateur du projet Central African Backbone (CAB), Yvon Didier Miehakanda, a animé le jeudi 8 février 2018, une conférence de presse pour journalistes des médias en ligne qui constituent, selon lui, un spectre de lecteurs spectateurs et téléspectateurs plus large que celui des médias traditionnels avec une grande influence dans la société d'aujourd'hui.

Né de l'ambition des chefs d'Etat et de Gouvernements de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), réuni à Ndjamena, au Tchad, en 2007, le projet Central African Backbone (CAB) que l'on peut traduire en français par «*Dorsale d'Afrique centrale*» est un réseau de télécommunications fiable à haut débit. Il doit relier à travers des connexions terrestres en fibre optique tous les pays de cette communauté. Au Congo, l'objectif de ce projet lancé en 2011 consiste, entre autres, à contribuer à l'augmentation effective de la connectivité au niveau national et régional, à l'accroissement des services à large bande, à la réduction du coût élevé des services des télécommunications/TIC et à l'extension de la production des biens et services. L'année 2017 a été très fructueuse pour le

pays avec, notamment, la finalisation des travaux de réalisation du réseau en fibre optique entre Pointe-Noire et Mbinda. Le coordonnateur du projet Cab a laissé entendre que le raccordement des deux réseaux Congo-Gabon, à la frontière, sera opérationnelle jeudi prochain. «*Après un comité mixte paritaire qui se tiendra en mars en présence des deux ministres en charge de l'économie numérique, nous commencerons l'exploitation de ce réseau un peu plus tard dans l'année. Ce sera l'apothéose de la phase 1 du projet débutée il y a 6 ans. Pour parachever cette phase 1, avec nos partenaires de Congo Télécom, nous activons l'Internet haut débit pour les 11 établissements de l'Université Marien Ngouabi. Les travaux de génie sont achevés. La fibre a été posée. Les équipements ont été installés. Il ne reste plus*



Yvon Didier Miehakanda

qu'à Congo Télécom de finaliser l'approvisionnement d'Internet», a-t-il indiqué. La dynamique enclenchée va se poursuivre. «*Nous avons soumis à l'approbation de la BAD les résultats de la sélection du cabinet qui réalisera les études de la construction du Datacenter national et de la technopôle. En 2018, le gros de l'activité du projet CAB se concentrera sur la phase 2. Dans quelques semaines, nous lancerons l'appel d'offres visant à recruter le constructeur des réseaux Nord. Nous prévoyons*

de démarrer les travaux cette année et de les terminer en 2019. L'expérience acquise lors de la phase 1 nous rend très optimistes quant à la réalisation de ces objectifs. Couplée au réseau Congo-Gabon, au Backbone du PCN, l'interconnexion de la République du Congo avec la République du Cameroun et la République Centrafricaine, ainsi que la construction du Datacenter national et de la technopôle feront de notre pays un hub technologique régional en matière de TIC», a indiqué Yvon Didier Miehakanda. Il s'est réjoui de la finalisation avec succès, en octobre 2017, de l'accord de prêt concernant la phase 3 du projet, qui est un financement additionnel de la Banque mondiale. «*ce qui nous place dans une situation idéale pour continuer nos activités. Cette phase 3 verra essentiellement en 2018 les activités destinées à créer au Congo un fonds financier de développement de l'économie numérique. Ce fonds servira à lever les ressources qui financeront le développement de jeunes pousses ou start-up dans notre pays*», a-t-il ajouté.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Sénat

Joseph Yedikissa-Dhadie demande aux journalistes de s'informer à la source officielle

Le deuxième secrétaire du bureau du Sénat, en charge des questions et des actions de communication, Joseph Yedikissa-Dhadie, a animé mercredi 14 février 2018, à Brazzaville, un point de presse à l'intention des responsables et reporters des médias accrédités au Sénat, pour les éclairer sur la vision de l'institution parlementaire d'abord. Et leur faire comprendre ensuite la quête légitime d'obligation de résultats qualitatifs. Cela, a-t-il, soutenu que beaucoup dans la compréhension de l'action du Parlement passe par le rendu des journalistes sur ses activités.



Joseph Yedikissa-Dhadie

Le souhait ardent du Sénat est de bénéficier de l'apport des médias par le relai systématique des actions menées dans le cadre de la lutte contre les antivaleurs, d'une part, et d'autre part la bonne gouvernance. Il a félicité les chevaliers du micro et de la plume pour la bonne couverture médiatique des activités du Sénat observée depuis la session inaugurale de la treizième législature. Malheureusement, il a déploré aussi des manquements à corriger tant au niveau de la presse écrite qu'à celui de certaines chaînes télévisuelles. «*Nous imaginons que c'est certainement de naïfs accidents de parcours surmontables*» a-t-il indiqué. Le deuxième secrétaire du Sénat a rappelé, qu'ils avaient constaté dans certaines parutions de la presse écrite, l'inobservation de la préséance constitutionnelle dans le traitement de l'actualité parlementaire et parfois des photos non légendées. Il a par ailleurs affirmé que les services du Sénat disposait toujours, de manière systématique à tous les organes de presse, des documents qui doivent être considérés comme supports authentiques. Pour Joseph Yedikissa-Dhadie, l'ensemble des médias accrédités désireux de collaborer avec le Sénat, doit s'impliquer dans un partenariat constructif et respectueux du code de conduite ci-après: prendre désormais et systématiquement à la source toute information aux activités du sénat; œuvrer pour le traitement efficient de l'information authentique, originale, produite par le Sénat en minimisant tout risque de déformation ou de modification.

P.A.D.

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire

Avenue Charles de Gaulle, premier étage immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12/. B.P : 4821.E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Pointe-Noire, en date du 17 Aout 2016, enregistré au domaine et timbres, en date du 25 Aout 2016, sous le folio 114/2 N°591, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée, à capital variable, laquelle est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le N° RCCM CG/PNR/16 B 1231 du 06 Novembre 2016, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au Droit des Sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Capital: Cinq cent mille (500.000) Francs CFA, divisé en cent (100) actions de cinq mille (5000) Francs CFA, de valeur nominale.
Siège social: Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, entrée «B», 8eme étage, Appartement A-27, BP: 4466, Pointe-Noire, République du Congo.
Objet: Le conseil juridique et l'arbitrage national ou international, la gestion juridique et la liquidation de toutes sociétés, à l'amiable ou sur mandat judiciaire, etc.
Présidence: La société est dirigée et administrée par Monsieur MOULET Richard.

Fait à Pointe-Noire, le 22 Mars 2017.

Dénomination: «SUTTER & PEARCE-LAWAYS». **Forme juridique:** Société par Actions Simplifiée à capital variable.

Pour insertion. Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Changements climatiques

Les négociateurs et experts climat de la COMIFAC affutent leurs armes

Le groupe de travail de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) sur le changement climatique s'est réuni à Brazzaville du 13 au 14 février 2018, autour d'un atelier de décodage des conclusions de la 23^e conférence des Parties et de préparation des échéances futures sous la convention cadre sur les changements climatiques. Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement a ouvert les travaux, en présence de Gervais Itsoua Matsoua, secrétaire exécutif de la COMIFAC.

Après l'adoption en 2015 de l'accord global sur le climat à l'issue de la COP21 de Paris, les pays Parties à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), sont actuellement engagés dans des négociations en vue de l'adoption de méthodologies et d'outils consensuels en vue de l'opérationnalisation effective de cet accord. Depuis la COP22 de Marrakech qualifiée justement de «COP de l'action», les pays membres de la COMIFAC, tous signataires de la CCNUCC participent activement à ces négociations afin d'éviter un affaiblissement des acquis contenus dans l'accord. L'atelier de Brazzaville a donc été une opportunité pour les experts du climat du groupe de travail de la COMIFAC d'échanger entre eux, au niveau de la sous-région, et la République du Congo qui a reçu mandat de l'Union africaine pour en assurer la présidence. «Nous savons ce qu'il faut pour permettre à nos Etats de remplir leurs engagements», a indi-

qué Gervais Itsoua Matsoua. Mme Arlette Soudan-Nonault a fait savoir que cet atelier visait à renforcer les capacités des négociateurs et experts climats et les préparer à la prochaine conférence de Bonn sur les changements climatiques, prévue du 30 avril au 10 mai 2018 et portant 48^e Réunion des organes subsidiaires de la CCNUCC, ainsi que la COP24 qui se tiendra en novembre-décembre 2018, à Katowice, en Pologne. Elle devra se conclure sur les procédures et les moyens financiers de mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat qui interviendra en 2020. La ministre du Tourisme a rappelé l'engagement du président de la République à œuvrer avec la communauté internationale pour trouver des solutions globales et durables aux défis environnementaux mondiaux qui se posent de nos jours. De même que son initiative de création d'un fonds bleu pour le bassin du Congo à Marrakech, au Maroc en 2016, lors de la COP22. L'adhésion du Congo au pro-



Arlette Soudan-Nonault ouvrant les travaux de l'atelier



Photo de famille

cessus REDD+ traduit «notre volonté constante de préserver nos forêts au bénéfice de l'humanité toute entière. Pour cela, un ambitieux programme de réduction des émissions liées à la déforestation et dégradation des forêts a été mis en place. Ce programme permettra à la République du Congo, de réduire les émissions d'environ 10 millions de tonnes équivalent CO2 sur 5 ans», a indiqué Arlette Soudan-Nonault qui pense que la planète subit actuellement les pires des catas-

trophes naturelles du réchauffement climatique causées par de nombreux phénomènes environnementaux globaux. Si la COP23 a été l'occasion souhaitée par tous, pour amorcer le processus de mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat, la COP24 qui pointe à l'horizon devrait, selon elle, baliser les modalités de sa mise en œuvre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Célébration du nouvel an chinois au Congo

Les rapports d'Etat à Etat reposent sur la fraternité entre les peuples

En fin de mandat au Congo, le diplomate chinois Xia Huang, a présidé les festivités marquant le nouvel an chinois, qui commence le 16 février selon le calendrier lunaire chinois. Samedi 10 février 2018, à Brazzaville, en présence du président du Sénat, Pierre Ngollo, du Premier ministre chef du gouvernement Clément Mouamba, d'un parterre d'invités dont les membres du gouvernement et des diplomates en poste au Congo. L'ambassadeur chinois a fait ses adieux au Congo.

L'ambassadeur de Chine au Congo a rappelé les liens étroits, couronnés de succès, qui lient les deux pays. «L'année 2017 a été une année de grande récolte. La confiance politique entre les deux pays s'est approfondie davantage, grâce aux visites successives au Congo du ministre chinois de Affaires étrangères Wang Yi et du vice-ministre du Commerce Qian Keming, et au séjour en Chine du président du Sénat Pierre Ngolo, pour assister au dialogue de haut-niveau entre le parti communiste chinois et des formations politiques du monde», a-t-il dit. A cela il faut ajouter la coopération substantielle qui a été portée à un nouveau palier : le lancement progressif de la zone économique spéciale de Pointe

Noire, la mise en service de l'immeuble de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique BSKA-BANK ; le navire hôpital Arche de la paix, etc. Le diplomate chinois a annon-



L'ambassadeur chinois Xia Huang



Les couples Xia Huang et Clément Mouamba

cé que les relations entre les deux Etats vont s'intensifier grâce à une meilleure com-

préhension entre les deux peuples, à leurs échanges plus fréquentes et à une meilleure

inspiration mutuelle entre eux.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Coup d'oeil en biais

SNE: Tenez-nous au courant!

Depuis la mise en service du barrage d'Imboulou, en 2011, les Congolais connaissent toujours des délestages. Quel est vraiment le rôle de ce barrage. Alimenter-il toujours Brazzaville et les autres localités?

Lutte contre l'impunité: des ministres dans l'œil du cyclone

Des indiscretions sont balancées sur la place publique depuis que les services habilités de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) ont été priés de se saisir des dossiers relatifs aux scandales révélés au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Selon des sources, trois ministres sont plus que jamais dans l'œil du cyclone. Il s'agit de Gilbert Ondongo, qui a été entendu dans le cadre de l'enquête sur l'attribution d'un marché destiné à refaire la peinture du CHU-B, de son collègue Jean-Jacques Bouya qui aurait interféré dans l'action de la DGST après l'interpellation du directeur général du contrôle des marchés publics, Jean-Didier Elongo. L'ancien ministre François Ibovi a été cité dans le cadre du dossier sur les antirétroviraux.

L'insécurité à Mfilou-Ngamaba

Les habitants de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, vivent dans la psychose des affrontements entre groupes de bandits rivaux et leurs attaques contre les paisibles citoyens. Deux écuries en ont décousu mardi 13 février 2018 à Mahité, un quartier de cet arrondissement, provoquant l'émoi de la population. Une patrouille de la police a tenté de mettre la main sur eux, mais ils ont eu le temps de se disperser. On a appris que quelques membres de ces gangs ont été appréhendés le matin du mercredi 14 février à la suite de dénonciations.

La criminalité a encore fait un mort à Brazzaville!

Les commissariats de police ont du pain sur la planche dans la capitale congolaise, au regard de la criminalité qui sévit dans certains quartiers. Mardi 13 février, vers 23h, un groupe de bandits a tué un jeune homme de 23 ans, pourtant leur ami semble-t-il, à la suite d'une rixe confuse pour une histoire d'argent, au quartier Don Bosco, à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville. Etant seul contre tous, l'infortuné a pris la fuite et trouvé refuge à son domicile. La meute s'est mise à ses trousses et c'est un des membres du groupe qui a fini par le poignarder au cou et à un œil. Ce fait et d'autres qu'on ignore créent une psychose dans la population malgré les efforts déployés par la police pour assurer la paix et la sécurité dans la capitale congolaise.

Revendications dans les services des impôts et des domaines!

Si la grève n'est pas encore à l'ordre du jour dans les services des impôts, les revendications sont perceptibles. En effet, au terme d'une assemblée de la direction générale des impôts et des domaines exige «le paiement dans les brefs délais des 9 mois de la prime d'incitation ainsi que les trois ans de prime de rendement des années 2013, 2014 et 2015». De même que «la mise en place dans l'immédiat d'une commission de travail regroupant la direction générale du Trésor, le cabinet du ministre des Finances, la direction générale des Impôts et des domaines et le collège des syndicats des impôts pour faire le point des rétrocessions des pénalités 2016 et 2017, et faire la lumière sur les 2,800 milliards rétrocedés à la direction générale des impôts». Enfin, «dans un délai d'une semaine», les syndicalistes des Impôts exigent «l'ouverture des négociations avec le Gouvernement» faute de quoi celui-ci assurera la responsabilité «des conséquences qui en découleront.»

Dans la Cuvette-Ouest, les populations guettées par la famine protestent contre l'Etat

Les populations des villages du département de la Cuvette-Ouest sont mécontentes des pouvoirs publics. Elles sont riveraines du parc d'Odzala Kokoua. En raison du programme de développement de ce parc, elles sont interdites de chasser dans les zones dites d'écodéveloppement dans un rayon de 5km environ où la traque des éco-gardes est systématique. Ensuite elles sont empêchées d'aller aux champs, à cause de la présence des éléphants, espèces intégralement protégées. Ces pachydermes dévastent leurs plantations sans possibilité de dédommagements malgré les multiples dénonciations. Champs de manioc, de maïs ou bananeraies étant en train d'être détruits, les greniers se vident allègrement et bientôt les paysans n'auront plus rien à manger.

Les personnels auxiliaires de police renvoyés!

C'est un véritable coup de poing sur la table, qu'a donné le directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué, après les mauvais comportements des personnels auxiliaires de police. Excédé par leurs actes qui sont de nature à détériorer les relations de la police avec les populations et sensible aux plaintes des populations, le directeur général de la police a tout simplement demandé aux commissaires de police de mettre à la porte tous les auxiliaires qui sont sous leurs ordres. Il a également promis des sanctions aux contrevenants.

A Kintélé, des élèves trouvent un beau collège

Le collège A de Kintélé construit sous la colonisation par les parents d'élèves n'est plus que l'ombre de lui-même. Toitures emportées, salles de classe en piteux état, murs lézardés, etc., tel est son visage. Les autorités locales ont finalement décidé de le délocaliser dans un complexe scolaire moderne situé dans le nouveau quartier de la commune urbaine. Combien d'enfants à Brazzaville et dans nos villages, du Nord au Sud, font cours dans des bâtiments vétustes et sont exposés dans leurs locaux aux intempéries de toutes sortes, sont assis à même le sol ou sur des chaises de fortune?

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Artisanat

Mettre en place un comptoir de solidarité pour aider les artisans

L'Association pour la protection de la flore, la faune et pour le développement de l'artisanat au Congo (A.P.F.F.D.A.C.) que dirige Biendonné Guiscard Pina a mis en place un projet de Formation d'insertion à l'emploi aux métiers de l'artisanat (FIEMART). Elle est née d'un protocole d'entente-cadre avec la mairie de Bacongo. Dans l'interview qu'il nous a accordée, le président de l'A.P.F.F.D.A.C. parle de ce projet ainsi que de son association.



Biendonné Guiscard Pina

* Que veut dire la FIEMART?

** La FIEMART est une action à caractère solidaire d'intérêt économique et social qui s'organise autour d'une formation d'insertion à l'emploi et aux métiers de l'artisanat. Nous l'avons élaborée compte tenu des diverses formations d'auto-emploi que nous jugeons trop égocentriques, avec des résultats médiocres jusqu'à ce jour malgré tous les moyens financiers débouqués par certaines institutions ou fondations au niveau local.

* Que vise le protocole d'entente-cadre signé entre l'A.P.F.F.D.A.C. et la mairie de Bacongo?

** C'est grâce à ce protocole que nous avons bâti le projet FIEMART couvrant plusieurs secteurs au niveau de la société, à savoir toutes les personnes vulnérables sans emploi, dans le cadre de la réinsertion à un emploi permanent, même en cette période de crise. Et de ce fait, la mairie de Bacongo avec qui nous avons depuis fin 2017 signé un protocole d'entente-cadre aura à bénéficier du partenariat grâce à cette initiative en cours de 500 emplois destinés aux jeunes filles mères célibataires démunies, et ce choix a été porté sur base d'une étude menée par le cabinet Noé-consultings. Cette formation reste une perfection en faveur de la personne vulnérable, dotée des capacités morales, physiques, oubliées, livrées à elle-même, à l'inégalité sociale. Tout cela nous permettra d'insuffler une nouvelle ère, grâce aux métiers de l'artisanat. A travers ce projet, nous mettrons en place un comptoir de solidarité active pour aider les artisans.

* Qu'en est-il de l'A.P.F.F.D.A.C.?

** Née des cendres de l'association pour la promotion de l'artisanat au Congo (A.P.A.C) en 2004, celle-ci s'est métamorphosée en 2015, pour s'intégrer dans la dynamique des associations luttant à la protection environnementale, afin d'être un pilier en amont et en aval des questions liées à la gestion et à la protection de la nature. Etant donné que la nature en elle-même, regorge toute la matière première de production ou d'exploitation des artisans, nous avons inséré l'aspect environnemental dont les artisans jouissent aujourd'hui, pour mieux échanger sur les questions de la conservation et la protection de nos réserves de ressources de production artisanale. C'est dans ce contexte que l'A.P.A.C s'est convertie en A.P.F.F.D.A.C. accréditée auprès du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation.

* Comment votre association s'organise-t-elle?

** En ayant un caractère social et éducatif, la protection de la flore, de la faune et le développement de l'artisanat, à travers la formation des artisans, l'appui-conseil et la préparation des foires, expositions, nous nous organisons à travers nos frais statutaires et extra statutaires de chaque membre, et des dons venant des personnes de bonne volonté qui ont le sens de croire à nos initiatives.

* Quels sont les moyens pour mener à bien les actions diverses pour les objectifs de votre association?

** L'A.P.F.F.D.A.C. s'appuie et s'intègre à la loi n°8-2010 du 26 juillet 2010, portant protection du patrimoine national culturel et naturel. Pour ce faire, nous accompagnons des artisans, en orientant nos véritables atouts d'aide par la mise en œuvre des actions bien ciblées, aujourd'hui grâce à notre commission restreinte des membres de bureau expérimentés dans la recherche scientifique, le développement de l'environnement et de l'artisanat, ce qui est pour notre cas une ressource très importante majeure qui s'implique avec une volonté de participer aux actions et d'être bénévole.

* Votre association travaille-t-elle avec d'autres partenaires?

** Il faut dire qu'en ce jour, l'A.P.F.F.D.A.C. n'a entrepris aucune action avec d'autres partenaires. Il y a une année, nous avons essayé d'interroger certaines institutions et des fondations à caractère social, tout en essayant de voir l'intérêt qu'elles peuvent apporter à travers nos initiatives. Cependant, nous envisageons de faire revaloir dans un sens plus accentué des démarches auprès d'un certain nombre de partenaires susceptibles de prendre en compte nos demandes d'appui et d'accompagnement.

* Quelles sont les difficultés que vous rencontrez?

** Les difficultés sont considérables du point de vue financier et en terme de ressources humaines, car peu de jeunes s'engagent dans le social et bon nombre de partenaires sont restreints dans la mise en pratique de leurs obligations d'appui et d'aide au financement.

Propos recueillis par Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Ismaëlle Goveline AKIANA (Stagiaire)

Agriculture

La dangereuse mode de vendre et consommer des fruits non-mûrs

Nous produisons, consommons et vendons aujourd'hui de plus en plus de fruits qui n'arrivent pas à maturité. L'activité agricole au Congo ne mérite pas ce nom. La survie de l'humanité dépend avant tout de la consommation du produit de l'activité agricole au sens large, si on considère que la cueillette, la pêche, l'élevage, la pisciculture sont des activités assimilées de l'agriculture en tant que génératrice des produits de consommation issus de la terre.

Il y a de l'amertume à se rappeler la splendeur agricole passée. Ceux d'une certaine génération, qui ont goûté aux délices des services offerts par l'Office national de commercialisation des produits agricoles (ONCPA), l'Office du café et du Cacao (OCC) et l'Office des cultures vivrières (OCV), la Stafruit de Loudima, Sangha palme et d'autres, gardent du passé une certaine idée de pureté et de qualité agricoles. Ces sociétés ont fait le bonheur de bien des familles à travers les activités de commercialisation des produits agricoles des années fastes de l'agriculture au Congo. C'était le temps où ce pays était cité en modèle. Il a, en effet, tout montré et tout donné aux pays d'Afrique francophone, en tant que laboratoire de la recherche et producteur privilégié du fruit de la recherche dans le domaine de la production de l'arachide, du palmier à huile, du fruitier, du manioc. Puis est venu le pétrole: une sorte de marée noire a recouvert l'agriculture

et l'a reléguée au rang de rien. L'absence d'une véritable volonté a fait place à une classe insoupçonnée d'opérateurs qui sont venus enfoncer le clou en s'improvisant fournisseurs de produits agricoles. Mais aussi, pire, en déversant sur le marché des produits avant maturité, qu'ils s'emploient à commercialiser et à mettre sur le marché des produits non encore en maturité. Cela devient récurrent pour les fruits tels les agrumes, les mangues, les figues, les safous, la banane. Toute cette gamme est désormais proposée aux consommateurs pratiquement sur pied, quasiment dès la floraison. Les organisations de défense des droits de consommateurs ont-elles jeté le dévolu sur les produits surgelés importés au détriment des produits locaux garantis «bio»? Les produits importés conduisent à douter de la qualité des produits locaux, pourtant sans colorants, sans conservateurs et sans artifices pouvant provoquer des cancers!



Des papayes non-mûres

Qu'il s'agisse de la consommation des produits agricoles incontrôlés ou de la consommation de produits surgelés importés, nous ne sommes pas à l'abri des risques que ces vendeurs parfois occasionnels font courir aux citoyens qui espèrent, raisonnablement, que les administrations en charge de ces questions et le législateur, faiseur des gardes-fous, ont conscience de ces dérives hautement préjudiciables pour la vie des citoyens. Les nouveaux promoteurs des fruits non murs poussent le sadisme jusqu'à l'abattage des arbres fruitiers pour espérer faire plus fortune en pillant les fruits et en vendant l'arbre abattu aux fabricants de brique cuite dans les zones désertiques de la Lékoumou, la Bouenza, le Niari et le Pool.

Comme l'hirondelle au printemps, ceci est une réflexion de modeste observateur de la vie publique et des phénomènes de la nature. A chacun de jouer sa partition afin que le bon fruit mûr meuble nos repas et que la production agricole locale nous ramène à consommer bio. L'huile de Sangha-palme, la mangue de Loudima, le riz d'Ewo, le steak de la viande fraîche du bœuf de la Dihesse, jusqu'au fofou anthologique de Mantsoumba, gardent un goût de fraîcheur chez ceux qui y ont goûté. Le paradoxe avec l'invasion du pétrole aujourd'hui est que l'artificiel a chassé le naturel, l'importé s'installe durablement..!

Félix BOUKA (Sibiti)

Société civile

Pour une meilleure défense des intérêts des populations

Grâce à l'appui financier du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA), l'atelier de renforcement des capacités des organisations de la société civile du Congo s'est tenu à Brazzaville, du 9 au 10 février 2018. Plusieurs thématiques y ont été abordées, pour édifier les différents acteurs des organisations des droits de l'homme, les différentes missions qu'ils doivent assumer, pour le développement des communautés. Parmi les thèmes: «Les défenseurs de droits de l'homme, dans la période post-conflit: quelles missions?», par Auguste Miabéto, représentant de la Fondation Niosi, une Ong d'appui au développement local, un des principaux intervenants à cette activité.



Auguste Miabéto à gauche

En déroulant son thème sus indiqué, le conférencier a tout d'abord fait savoir qu'il n'y a que l'Etat de droit qui peut garantir les droits humains. «L'Etat de droit n'est possible qu'avec un Etat démocratique. Le combat pour les droits humains, prend ainsi le visage du combat pour la mise en place d'un Etat de droit... D'où, dans une situation post-conflit, l'action des défenseurs des droits humains, doit être un combat total, dans une situation d'anomie totale», a-t-il dit. Selon Auguste Miabéto, les cessations des hostilités sont souvent trompeuses... mais comment, véritablement, les organisations de la société civile doivent-elles briser le ressort du cycle infernal de la violence? Il faut, a relevé l'orateur, une pédagogie de la défense des Droits humains. Ceci, pour une mise en place d'un nouvel ordre culturel, social, économique, politique. Il faut pour cela exorciser les démons de la guerre.

Déconstruire les repères qui génèrent les conflits. Il s'agit de combattre les causes et non les effets. Ne pas se contenter de passer le baume sur la croute d'une plaie purulente. Pour cela, a-t-il exhorté, les défenseurs des Droits de l'homme ne devraient pas s'attarder à la seule protection des prisonniers dits politiques. Ils doivent s'intéresser à tous les domaines qui conditionnent le développement tous azimuts: l'éducation, la santé, etc. Ils sont donc tenus d'assurer les missions d'accompagnement des personnes vulnérables, privées des privilèges qu'ils méritent. Notamment, pour leur réinsertion, leur revalorisation dans la société. Prenant l'exemple des déplacés du Pool, Auguste Miabéto pense: «Il importe de les accompagner à refaire leurs vergers détruits, les cheptels décimés, à les reloger, en tant que sinistrés, l'éducation des enfants...Par-dessus tout,

accompagner les populations à lutter contre la pollution morale due à l'explosion d'une sorte de musique qui fait l'apologie du sexe et de toute sorte de désinvolture». L'action des organisations de la société civile devrait consister à faire du lobbying en direction des décideurs, pour le mieux-être des populations. A signaler qu'à l'issue du séminaire, il a été adopté une charte qui régit le réseau des organisations de la société civile congolaise.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre édition n°3766 du mardi 13 février 2018, à la page 6 Développement, sur l'article intitulé: Environnement, au lieu de: que président l'abbé Albert Kimbembe, lire plutôt que préside l'abbé Albert Kimbembe. Toutes nos excuses pour ce désagrément.

Question de réflexion

L'économie congolaise a connu des taux de croissance allant jusqu'à une hausse de 6%. Aujourd'hui, tout le monde accuse la chute des prix du baril de pétrole pour expliquer la crise. Les temps de hausse de la croissance économique se sont-ils caractérisés par un accroissement de l'emploi notamment des jeunes?

(A.NK-K. Brazzaville)

Afrique du Sud

Lâché, Zuma a jeté l'éponge

Après des semaines de tractations et de réunions, le chef de l'Etat, Jacob Zuma empêtré dans des scandales de corruption, a fini par céder la nuit du mercredi 14 février dernier, aux pressions de son parti, (l'ANC). Il a présenté sa très attendue démission, alors qu'il cherchait à obtenir une formule de sortie. Son projet était de pouvoir dans le futur faire la tournée des présidences et tenter de monnayer des services de luxe, en tant qu'ex-président.

La veille, son parti, le Congrès national africain (l'ANC), lui avait enjoint de démissionner de son poste. Curieusement, l'homme qui avait régné dix ans sur ce parti, après avoir poussé son prédécesseur Thabo Mbeki à la démission, a d'abord paru décontenancé. Puis, comprenant le caractère irréversible de la décision de son parti, le président de la République, affirme-t-on, était entré dans une «grande colère». Il lui fallait non seulement céder, mais le déclarer depuis la présidence à Pretoria. Pourtant il n'a fait que jouer la comédie de la modestie et de la discipline, se passant pour la victime de



Jacob Zuma

l'ANC, suggérant tantôt qu'on lui donne du temps, d'abord trois, puis six mois, prétextant que ce serait le temps pour lui de présenter le nouveau chef de l'ANC, Cyril Ramaphosa, aux présidents d'Afrique et des BRICS, organisation économique qui regroupe le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud.

Pendant qu'il tergiversait, au même moment, un raid de la police avait lieu à une soixan-

taine de kilomètres du lieu, à Johannesburg, visant la résidence et les bureaux des frères Gupta, hommes d'affaires d'origine indienne à qui Jacob Zuma avait, des années durant, ouvert les portes de l'Etat. Sous sa protection, les Gupta avaient joui d'une splendide immunité, élaborant une sorte de «capture d'Etat», selon les analystes, qui pourrait avoir coûté des milliards de rands (des centaines de millions d'euros) à l'Afrique

du Sud.

Depuis leur salon, les frères nommaient des ministres, organisaient des raids sur les entreprises publiques. Pas un juge n'aurait osé toucher à un de leurs cheveux. C'est ainsi qu'était lancée une opération policière chez eux. Quelques suspects ont passé la nuit dans une cellule individuelle. Ce serait un mauvais présage pour le futur du désormais ex-président qui risque des poursuites judiciaires qui feraient qu'il termine sa vie en prison. Il est fort probable que Jacob Zuma consacre une partie du restant de ses jours à lutter contre de possibles peines de prison.

A en croire une certaine opinion, Jacob Zuma espérait mener une guerre d'usure, étouffer peu à peu son rival. Ce dernier, depuis sa position de force à la tête de l'ANC, l'a battu à ce jeu. L'ex-président a vu virer ses proches, ses fidèles, rejoignant comme un tas de limaille de fer le nouveau pôle magnétique du pouvoir, Cyril Ramaphosa qui a prêté serment jeudi 15 février pour assurer la transition. Il conduira le pays, jusqu'en 2019, année des élections générales. Entre autres, il a promis de lutter contre la corruption.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

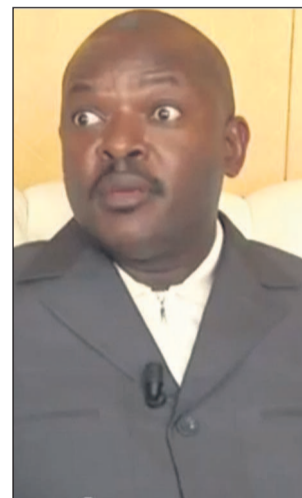
Burundi

Une réforme constitutionnelle qui frustré

La réforme constitutionnelle programmée au Burundi ne cesse de susciter des réactions. Elle ouvrirait la voie au président Pierre Nkurunziza pour un quatrième mandat et lui permettrait de demeurer davantage au pouvoir. Parmi les réactions hostiles, celle du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.



Antonio Guterres



Pierre Nkurunziza

Il a remis récemment aux 15 membres du Conseil de sécurité de l'organisation un rapport très critique sur la situation burundaise, notamment sur la volonté des autorités à amender la constitution pour permettre à Pierre Nkurunziza de briguer un autre mandat.

«La volonté persistante des autorités du Burundi à réformer la constitution sans tenir compte des avis de l'opposition», pense M. Guterres, «exacerbe les tensions».

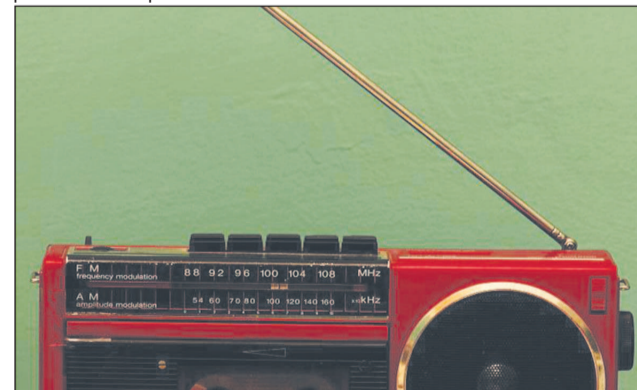
Depuis bientôt trois ans, la situation au Burundi laisse craindre un possible génocide. Plus de 500 personnes ont perdu la vie en 2017 dans les violences liées à la crise politique que traverse le pays, selon le rapport d'une organisation de défense des droits de l'homme burundaise, présenté le 3 avril 2017 à Paris, en France. Dans ce rapport, l'organisation a dressé un portrait sombre de la situation au Burundi quelques mois après son retrait effectif de la Cour pénale internationale (CPI).

Ismaëlle Goveline AKIANA
(Stagiaire)

Journée internationale de la radio

Comme le sport, la radio informe, éduque et distrait

Le monde a célébré mardi 13 février 2018, la Journée internationale de la radio. Moyen de communication le plus prisé par le public, la radio ne cesse de prendre une vitesse de croisière dans le processus de diffusion rapide et sans frontière des informations. Cette année, l'évènement a eu pour thème: «Sport et radio».



A l'instar du sport, la radio rassemble et éduque

Professionnels et autres amateurs de la radio se sont investis pour faire entendre les vertus qu'incarne cet outil de communication à travers le monde. Pour le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, la radio est jusque-là, le seul moyen qui permet d'atteindre le plus grand public à l'échelle mondiale. «A l'heure où les moyens de communication progressent à une vitesse phénoménale, la radio a toujours d'immenses potentialités. Elle nous divertit, nous éduque, nous informe et nous inspire», a-t-il précisé. Cette année, l'accent a été mis sur trois axes: sensibiliser le public et les médias à la valeur de la radio, développer l'accès à l'information par la radio et enfin renforcer la mise en réseau et la coopération internationale entre radiodiffuseurs.

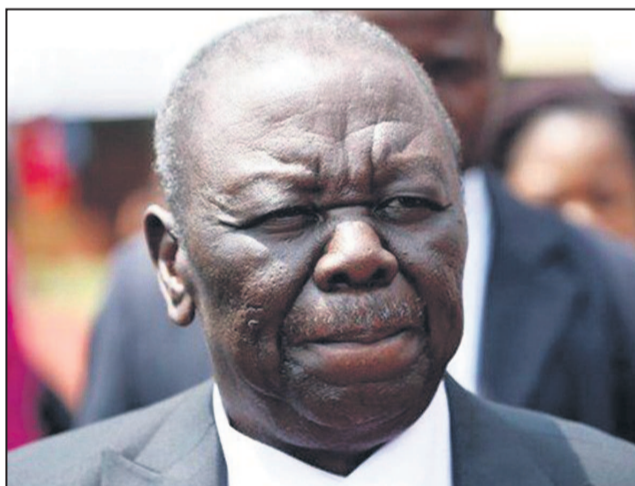
A noter que malgré l'influence d'autres moyens de communication, la radio joue et continue de jouer son rôle cardinal: informer, éduquer et distraire les publics. La Journée mondiale de la radio a été instaurée par la directrice générale de l'UNESCO, lors de sa 36^e session de la conférence générale.

Ermene Préférence TSASSA (Stagiaire)

Zimbabwe

Décès de Morgan Tsvangirai

Le Zimbabwe pleure Morgan Tsvangirai, chef de file de l'opposition, décédé mercredi 14 février 2018 à Johannesburg (Afrique du Sud), à l'âge de 65 ans, d'un cancer du colon. Sa disparition intervient trois mois après la démission de Robert Mugabe, en novembre 2017. Ce jour-là, l'opposant historique faisait l'une de ses dernières apparitions publiques. Rongé par la maladie depuis deux ans, il a précocement quitté la scène politique. Il était devenu un grand acteur de l'unité de son pays, traversé par une grave crise politique et économique. En 2008, il est arrivé en tête au premier tour de l'élection présidentielle.



Morgan Tsvangirai

girai est un fils de maçon qui démarre sa vie dans les mines et devient secrétaire général du Congrès des syndicalistes zimbabwéens. En 1998 il a coordonné une série de grèves qui ont paralysé tout le pays. Un an plus tard, il fonde son propre parti politique, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC). Son parti attire les jeunes, les chômeurs, les fermiers blancs et les grands industriels du pays. En 2007 il est passé à tabac pour avoir organisé un mouvement anti-gouvernemental et se retrouve à nouveau devant les barreaux.

En 2008 lors de sa deuxième candidature à l'élection présidentielle il obtient 48% des voix, devançant de cinq points le président en exercice, son principal challenger. Le second tour de ce scrutin n'aura jamais lieu à cause de son retrait, suite à la mort de plusieurs de ses

électeurs. Premier ministre de 2009 à 2013, sa cohabitation avec Robert Mugabe a duré 5 ans. Veuf et père de six enfants, il est contraint à la retraite politique par la maladie. Peu avant la démission de Robert Mugabe, il avait mis fin à son séjour en Afrique du Sud où il était hospitalisé.

Morgan Tsvangirai a été témoin de la transition de son pays au lendemain du départ du pouvoir de Robert Mugabe, et a assisté à l'investiture de l'actuel président. L'opposant zimbabwéen s'en va à l'heure où son pays tente jour après jour de se relever, afin de reconquérir sa place d'antan dans le concert de grandes nations du continent et de la planète sous la direction d'Emerson Mnangagwa.

Aristide Ghislain
NGOUMA

Dialogue national au Togo

Rendez-vous attendu par tous

Les Togolais ont rendez-vous avec l'histoire de leur nation ces jours-ci, à travers le dialogue qui devait s'ouvrir jeudi 15 février 2018. Il met sur la même table pouvoir et opposition. Convoquée par le président Faure Gnassingbé, cette rencontre des filles et fils du Togo se tient dans un contexte tendu. Depuis l'an dernier, le Togo occupe les devants de la scène avec des manifestations à répétition des opposants. Ce dialogue devait décrier la situation sociopolitique du pays où les opposants réclament la fin du règne de la famille Eyadéma, au pouvoir depuis cinquante ans. Depuis le 12 décembre, le gouvernement togolais a tenté de rencontrer des partis politiques et quelques personnalités du pays. Nous y reviendrons!

AVIS DE RECRUTEMENT



UBA Congo SA, avec Conseil d'administration au capital de 12 500 000 000 FCFA, recherche pour son siège Social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

POSTE (UBA-LGLAJ001): Assistant(e) Juridique

Lieu de travail: Congo Rep

Durée du contrat: Indéterminée.

MISSION: L'assistant juridique a un rôle d'étude et de conseiller. Il intervient en amont de l'ensemble des opérations traitées pour le compte de la banque et celui de sa clientèle.

Tâches et Responsabilités:

- Adapter les conditions contractuelles clients aux évolutions réglementaires et/ou jurisprudentielles
- Analyser et valider les aspects juridiques des nouveaux produits et services bancaires
- Apporter son expertise aux conseillers particuliers, professionnels et entreprises
- Assurer le recouvrement judiciaire des créances
- Assurer une veille juridique permanente
- Détecter et analyser les risques financiers (fraude fiscale, blanchiment...)
- Gérer les relations avec des avocats dans le cadre de procédures judiciaires
- Gérer et instruire les dossiers contentieux
- Participer à la mise en place de normes et procédures
- Réaliser les contrôles nécessaires au bon fonctionnement des activités bancaires et aux normes de Bâle III
- Rédiger des notes et des recommandations pour les opérationnels de l'entreprise
- Rédiger et suivre les différents contrats bancaires
- Suivre les évolutions réglementaires, juridiques, fiscales spécifiques au secteur bancaire
- Travailler en étroite collaboration avec les chargés de clientèle
- Valider sur un plan juridique les communications émanant du service marketing.

Critères de sélection:

- Disposer d'une expertise juridique (droit bancaire notamment)
- Réactivité et adaptation
- Rigueur
- Capacité à travailler en équipe
- Qualité relationnelle (qualité d'écoute, de communication interne / externe, etc.)
- Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Qualité de coordination et d'organisation
- Force de conviction / proposition
- Respect de la confidentialité des informations
- Esprit de curiosité

Compétences clés attendues:

- Maîtriser la réglementation et les fondamentaux en rapport avec son domaine d'intervention
- Connaître le droit commercial, le droit des contrats OHADA et le droit des garanties
- Connaître la réglementation bancaire (COBAC)
- Connaître les réglementations de base en termes juridiques, fiscales
- Connaître l'ensemble des risques bancaires
- Maîtriser les caractéristiques des services, produits bancaires et assurance.

N.B: Cette liste de compétences n'est pas exhaustive

PROFIL:

- Bac+4/5 Ecole de commerce ou d'ingénieurs
- Master droit fiscal, droit des affaires, sciences juridiques et financières
- Diplôme ITB
- Langues: Français/Anglais
- Un minimum de 3 ans d'expérience bancaire, un minimum de 5 ans d'expérience non bancaire mais liée à la gestion des risques.

POSTE (UBA-CPLAC001): Chargé (e) de Conformité

Lieu de travail: Congo Rep.

Durée du contrat: Indéterminée.

MISSION:

Le chargé de conformité participe à la mise en place et à la bonne application des règles et codes de déontologie en vigueur au sein de la banque: surveillance des opérations passées en salle de marché, vérification de la conformité avec la réglementation en vigueur et les procédures internes.

Tâches et Responsabilités:

- Réaliser des contrôles sur l'application de la réglementation et la mise en place des procédures et normes internes.
- Assurer le contrôle interne de conformité et notamment la surveillance des opérations de marché à J+1.
- Analyser et suivre les risques de conflits d'intérêts sur les projets de financement et d'investissement.
- Vérifier les déclarations d'opérations de clients potentiellement sensibles. Préparer des avis de conformité sur les nouveaux produits ou services avant leur commercialisation.
- Participer au suivi des enquêtes menées par les autorités de tutelle et administrations concernées et préparer les réponses à leurs questions (ARTF, Autorité des marchés financiers, Commission bancaire...) à l'occasion des inspections.
- Elaborer des tableaux de bord et participer à la rédaction d'un rapport d'activité.
- Participer à la validation des rapports de conformité semestriels et annuels des différentes entités.
- Identifier les axes d'amélioration à apporter.

Critères de sélection: Ethique et capacité à traiter en toute discrétion de l'information sensible

- Rigueur et méthode pour prioriser les demandes
- Respect des délais et réactivité pour répondre rapidement à des demandes urgentes
- Pragmatisme pour répondre aux questions posées et prendre en compte à la fois la réglementation et les aspects «business»
- Qualités rédactionnelles car il doit rédiger les documents destinés aux autorités de contrôle et à la direction générale de la banque
- Pédagogie afin de sensibiliser l'ensemble des opérationnels aux exigences de la conformité et expliquer clairement des situations complexes
- Sens du travail en équipe pour travailler en synergie avec d'autres services
- Aisance relationnelle, car les relations sont nombreuses en interne (service comptable, juridique...) comme en externe (cabinet conseil...)

Compétences clés attendues:

- Bonne maîtrise des techniques du contrôle interne
- Excellente connaissance de la réglementation bancaire
- Excellente connaissance des métiers, produits et services bancaires
- Bonne connaissance des opérations de marché et produits financiers
- Bonnes connaissances juridiques
- Connaissance des problématiques de risques bancaires
- Maîtrise des logiciels de gestion de données pour suivre les flux et les opérations

NB: Cette liste de compétences n'est pas exhaustive

PROFIL:

- Bac+4/5 Ecole de commerce ou d'ingénieurs
- Master droit fiscal, droit des affaires, sciences juridiques et financières
- Diplôme ITB
- Langues: Français/Anglais
- Un minimum de 3 ans d'expérience bancaire, un minimum de 5 ans d'expérience non bancaire mais liée à la gestion des risques

POSTE (UBA-R&CDR001): Directeur des Risques

Lieu de travail: Congo

Durée du contrat: Indéterminée.

MISSION:

Le Directeur des risques est en charge de la mise en place et du pilotage du dispositif global de gestion des risques de la banque.

Tâches et Responsabilités:

- Assurer la supervision hiérarchique de la filière Risques de la banque
- Recenser l'intégralité des risques liés aux activités de la banque et les hiérarchiser
- Mettre en oeuvre un dispositif de pilotage et de suivi des risques recensés
- Valider les procédures d'analyse, de mesure et de suivi des risques
- Mettre en place un dispositif de maîtrise et d'encadrement des risques structuré, permanent et adaptable au sein de

la banque

- Valider les opérations de contrôle proposées par les responsables métier afin de s'assurer de l'efficacité des contrôles pour minimiser les risques recensés
- Mettre en place un système d'information de suivi des risques en adéquation avec le système d'information de l'entité bancaire et répondant aux besoins des métiers
- Informer régulièrement le Conseil d'Administration et/ou la Direction Générale de l'ampleur des risques identifiés

Critères de sélection:

- Disposer d'une expertise juridique (droit bancaire notamment)
- Connaissance des techniques d'analyse mathématique, financière, statistique, de gestion des risques
- Maîtrise de la réglementation bancaire (Bâle II et III, AMF, CRBF 97-02, ...)
- Connaissance des métiers / produits / services bancaires
- Maîtrise des différents risques
- Vision transversale métier
- Réactivité et adaptation
- Rigueur
- Capacité à travailler en équipe
- Qualité relationnelle (qualité d'écoute, de communication interne / externe, etc.)
- Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Qualité de coordination et d'organisation
- Force de conviction / proposition
- Respect de la confidentialité des informations
- Esprit de curiosité
- Systèmes d'information à la Gestion des Risques (SIGR)

Compétences clés attendues:

- Connaissance des techniques d'analyse mathématique, financière et d'analyse des risques
- Maîtrise des différents risques
- Expertise juridique (droit bancaire notamment)
- Maîtrise de la réglementation bancaire en zone CE-MAC
- Réactivité et adaptation

Cette liste de compétences n'est pas exhaustive

PROFIL:

- Formation supérieure (école de commerce, université, niveau Bac +5) en Contrôle des risques bancaires, gestion globale des risques et sécurité financière
- Certificat de spécialisation Contrôle et gestion des risques dans le secteur Finance, Assurance, Banque
- Formation Gestion Globale des Risques (IMR)
- MBA Audit et Management des Risques
- Langues: Français/Anglais
- Un minimum de 5 ans d'expérience bancaire, un minimum de 8 ans d'expérience non bancaire mais liée à la gestion des risques

POSTE (UBA-CTRICI001): Contrôleur interne

Lieu de travail: Congo Rep.

Durée du contrat: Indéterminée.

MISSION: Veiller à la conformité des opérations quotidiennes avec les règles et pratiques bancaires internes, et la réglementation bancaire des autorités compétentes.

Tâches et Responsabilités:

- Veiller quotidiennement au strict respect des dispositions et procédures de travail et de la réglementation bancaire;
- Assister les agences sur les questions et dispositions réglementaires, et conseiller là où cela est nécessaire;
- Veiller quotidiennement au respect des procédures internes et externes mises en place dans tous les secteurs d'activité de l'Institution;
- Veiller à l'intégrité de toutes les transactions entre la Banque et ces Partenaires;
- Gérer et veiller à ce que les écritures dans les comptes du Grand Livre soient justes et reflètent la vraie nature des opérations enregistrées ;
- Veiller à un retour d'informations et des rapports de contrôle à la Direction Générale;
- Veiller à ce que toutes les exceptions d'audit ouvert

(Suite en page 9)

(Suite de la page 8)

dans l'agence et transmis à la hiérarchie soient traitées et clôturés;

- Veiller à une soumission rapide et excellente des rapports de contrôle et de conformité;
- S'assurer que toutes les opérations bancaires sont effectuées dans le respect de la réglementation en vigueur;
- Identifier les axes d'amélioration à apporter.

Critères de sélection:

- Tolérance zéro contre les fraudes
- Ethique et capacité à traiter en toute discrétion de l'information sensible
- Rigueur et méthode pour prioriser les demandes
- Respect des délais et réactivité pour répondre rapidement à des demandes urgentes
- Pragmatisme pour répondre aux questions posées et prendre en compte à la fois la réglementation et les aspects «business»
- Qualités rédactionnelles car il doit rédiger les documents destinés aux autorités de contrôle et à la direction générale de la banque
- Pédagogie afin de sensibiliser l'ensemble des opérationnels aux exigences de la conformité et expliquer clairement des situations complexes
- Sens du travail en équipe pour travailler en synergie avec d'autres services
- Aisance relationnelle, car les relations sont nombreuses en interne comme en externe.

Compétences clés attendues:

- Bonne maîtrise des techniques du contrôle interne
- Excellente connaissance de la réglementation bancaire
- Excellente connaissance des métiers, produits et services bancaires
- Bonne connaissance des opérations de marché et produits financiers
- Bonnes connaissances comptables, juridiques
- Connaissance des problématiques de risques bancaires
- Maîtrise des logiciels de gestion de données pour suivre les flux et les opérations

NB: Cette liste de compétences n'est pas exhaustive.

PROFIL:

- Bac+3 et plus en comptabilité, Finance, contrôle de gestion, Audit.
- Langues: Français/Anglais
- Un minimum de 2 ans d'expérience bancaire en qualité de contrôleur de gestion, un minimum de 3 ans d'expérience non bancaire mais liée à la gestion des risques.

POSTE (UBA-AUDIA001): Auditeur interne

Lieu de travail: Congo Rep.

Durée du contrat: Indéterminée.

MISSION: s'assurer que tous les Départements respectent les procédures et règles internes de la Banque ainsi que toutes les réglementations en vigueur en République du Congo.

Tâches et Responsabilités:

- Participer à toutes les missions d'audit interne;
- Suivre le rapport des exceptions d'audit jusqu'à leur correction définitive
- Conseiller les autres Département dans le suivi et le respect des procédures internes et externes;
- Assister les différentes entités de l'organisation dans la maîtrise de leurs opérations en leur apportant des conseils pratiques;
- Garantir le respect des lois, règles, procédures et instructions,
- Identifier et évaluer les risques significatifs inhérents à l'activité, aux procédures et à l'organisation;
- Identifier et évaluer les risques significatifs afin de contribuer à l'amélioration des systèmes de management des risques et d'audit;
- Aider des auditeurs externes et Commissaires aux Comptes lors de leur interventions en les aidant à collecter les informations auprès des opérationnels,
- Identifier les axes d'amélioration à apporter.

Critères de sélection:

- Tolérance zéro contre les fraudes
- Ethique et capacité à traiter en toute discrétion de l'information sensible
- Rigueur et méthode pour prioriser les demandes
- Respect des délais et réactivité pour répondre rapidement à des demandes urgentes
- Pragmatisme pour répondre aux questions posées et prendre en compte à la fois la réglementation et les

aspects «business»

- Qualités rédactionnelles car il doit rédiger les documents destinés aux autorités de contrôle et à la direction générale de la banque
- Pédagogie afin de sensibiliser l'ensemble des opérationnels aux exigences de la conformité et expliquer clairement des situations complexes
- Sens du travail en équipe pour travailler en synergie avec d'autres services
- Aisance relationnelle, car les relations sont nombreuses en interne comme en externe.

Compétences clés attendues:

- Bonne maîtrise des techniques du contrôle interne
- Excellente connaissance de la réglementation bancaire
- Excellente connaissance des métiers, produits et services bancaires
- Bonne connaissance des opérations de marché et produits financiers
- Bonnes connaissances comptables, juridiques
- Connaissance des problématiques de risques bancaires
- Maîtrise des logiciels de gestion de données pour suivre les flux et les opérations

NB: Cette liste de compétences n'est pas exhaustive.

PROFIL:

- Bac+3 et plus en comptabilité, Finance, contrôle de gestion, Audit.
- Langues: Français/Anglais
- Un minimum de 2 ans d'expérience bancaire en qualité de contrôleur de gestion, un minimum de 3 ans d'expérience non bancaire mais liée à la gestion des risques.

POSTE (UBA-RCSO001): Chargé (e) des Moyens Généraux

Lieu de travail: Congo Rep.

Durée du contrat: Indéterminée.

MISSION:

- Assister le responsable du département dans l'élaboration des procédures et politiques de gestion des services généraux;

Tâches et Responsabilités:

- Superviser la logistique pour les formations du personnel de la Banque;
- Veiller au bon état des équipements par des entretiens mensuels à effectuer par des prestataires reconnus par la Banque;
- Veillez à la sécurité physique des biens et du personnel;
- Assister à l'élaboration des programmes d'entretien préventif des matériels et équipements de la banque;
- Coordonner les besoins des employés en termes de fournitures, mobiliers de bureaux et conditions de travail;
- Faire un suivi de l'entretien des locaux et du matériel de la Banque;
- Faire un suivi d'organisation et de coordination des commandes;
- Faire un suivi de la mise en place et de la gestion du service du courrier (réception et distribution des courriers, boîtes aux lettres, etc.);
- Gérer le patrimoine mobilier et immobilier de la banque;
- Faire un suivi de l'élaboration des contrats fournisseurs et entrepreneurs dans l'exécution des projets en charge en collaboration avec le département juridique;
- Etre associé à l'étude préliminaire de l'ensemble des travaux neufs réalisés par la banque
- Suivi de l'exécution des contrats des prestataires au regard des cahiers des charges;
- Veiller au respect des normes d'hygiène et de sécurité dans la réalisation des travaux neufs
- Gérer les aspects logistiques des voyages et des missions des Agents;
- Vérification de niveau de carburant des Groupes Electro-gènes UBA et moyens roulants;
- Assurer un bon suivi du parc automobile en organisant le programme des chauffeurs
- Suivi de l'évolution des budgets des Expatriés
- Identifier les axes d'amélioration à apporter.

Critères de sélection:

- Rigueur, persévérance et perspicacité dans les négociations avec les partenaires;
- Capacité à travailler sous une pression permanente pendant de longues heures;
- Ordre et rapidité dans la soumission des rapports de toute situation à la hiérarchie;
- Efficacité et promptitude dans la résolution des problèmes;

Compétences clés attendues:

- Bonne maîtrise de l'administration
- Bonne maîtrise de la logistique

- Bonne maîtrise de la Comptabilité
- Bonne maîtrise de la Gestion des stocks
- Bonne de la Gestion budgétaire;
- Bonne maîtrise des règles QHSE,
- Efficacité et promptitude à résoudre les problèmes
- Maîtrise des logiciels de gestion de données pour suivre les flux et les opérations

NB: Cette liste de compétences n'est pas exhaustive.

PROFIL:

- Bac+3 et plus en comptabilité, Finance, contrôle de gestion, Audit.
- Langues: Français/Anglais
- Un minimum de 2 ans d'expérience bancaire en qualité de contrôleur de gestion, un minimum de 3 ans d'expérience non bancaire mais liée à la gestion des risques.

POSTE (UBA-RCSO001): Chargé (e) de Ventes et Opérations de trésorerie

Lieu de travail: Congo Rep.

Durée du contrat: Indéterminée.

MISSION: Sous l'autorité du Responsable Ventes et Opérations de Trésorerie, il/elle aura pour mission de mettre en oeuvre les stratégies de ventes et des opérations de trésorerie de la banque sur le marché interbancaire.

Tâches et Responsabilités:

- Participer à la mise en place des stratégies de ventes et d'opérations de trésorerie pour les activités de trésorerie;
- Suivre de près les variations des taux sur l'ensemble des marchés de devises;
- Entreprendre une recherche sur le marché ainsi qu'une analyse;
- Diffusion des actualités des marchés locaux et étrangers;
- Assurer une production prompte des rapports pour les contacts internes comme requis;
- Répondre et surpasser les besoins de la clientèle s'agissant des opérations de ventes et de trésorerie;
- Livraison efficace et rapide des services à la clientèle;
- Vendre tous les produits de la trésorerie aux clients et prospects dans le cadre de nouveaux business;
- Obtenir des mandats et vendre les lignes créées par la gestion des fonds;
- Identifier les axes d'amélioration à apporter.

Critères de sélection:

- Qualités commerciales et sens Relationnel
- Capacité d'analyse;
- Rigueur et diplomatie;
- Efficacité et promptitude dans la résolution des problèmes;

Compétences clés attendues:

- Bonne maîtrise du commerce international;
- Bonne maîtrise de la Réglementation Bancaire sur le commerce international;
- Bonne technique de négociation;
- Bonne maîtrise des techniques Bancaires portant sur les opérations internationales;
- Bonne connaissance et compréhension du marché des transactions en devises;
- Connaissance des opérations de trésorerie
- Bonne connaissance sur les lois relatives aux régulations financières
- Bonne communication écrite et orale
- Maîtrise des logiciels de gestion de données pour suivre les flux et les opérations

NB: Cette liste de compétences n'est pas exhaustive.

PROFIL:

- BAC +3 minimum en sciences de gestion, en économie, en Banque et Finance.
- Langues: Français/Anglais
- Un minimum de 2 ans d'expérience bancaire en qualité d'agent de la Trésorerie.

DOCUMENTS A FOURNIR: CV, lettre de motivation précisant le poste pour lequel il ou elle postule, Attestation certifiée du dernier diplôme avec récépissé ONEMO, casier judiciaire, certificat de nationalité

Postuler uniquement par
 mail: recrutement.ubacongo@ubagroup.com
Date limite: Mercredi 21 Février 2018 à 17h00.

LA MUCODEC MOUYONDZI INTEGRE SON NOUVEAU SIEGE



Précédemment située sur la place du marché, la Caisse Locale MUCODEC Mouyondzi déménage et intègre son nouveau siège, sis à la zone administrative, à côté de la CRF.

Dès le lundi 19 février 2018 à 8h00, la Caisse Locale MUCODEC Mouyondzi ouvrira ses portes dans son nouveau site.

Chers sociétaires, venez découvrir votre nouvel espace plus convivial et bien aménagé pour votre confort.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS

Olam Group Company

VACANCE DE POSTE**Intitulé du poste: CHEF DE SERVICE SOCIAL ET COMMUNICATION**

Classification professionnelle: Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

Direction: Direction Responsabilité Sociale et Environnementale

Lieu d'affectation: Pokola

Missions du poste

Le Chef du Service Social et Communication aura la responsabilité de concevoir une vision stratégique de la politique sociale interne et externe de l'entreprise.

En raison, ces dernières années, du développement par la CIB de ses activités et ses zones d'intervention, il s'avère de ce fait nécessaire de réviser sa politique sociale, pour l'adapter à ses nouveaux défis.

Le Chef du Service Social et Communication devra également superviser les activités de communication en lien avec cette politique sociale et se chargera d'assurer le relais entre la Société et les parties prenantes.

Activités principales

1. Définir une politique sociale par des moyens et des termes en cohérence avec les objectifs de la société et la politique sociale du Groupe;

2. Assurer la mise en œuvre des activités sociales pour les ayants-droits de l'entreprise et le

programme socio-économique au profit des populations résidentes des concessions de la Société (60 000 personnes);

3. Intégrer les outils de communication de l'entreprise (radio et TV) dans les activités sociales développées en interne;

4. Gérer les relations avec l'administration, les ONG (Organisation Non Gouvernementale) et tous les acteurs concernés par la politique sociale de l'entreprise;

5. Représenter la Société aux réunions du Fonds de Développement Local et des structures connexes;

6. Assurer la recherche de financements externes pour les activités sociales de l'entreprise

Qualification requise:

Détenir un diplôme en anthropologie ou en sciences sociales et une expérience de travail d'au moins 5 ans, idéalement dans le secteur forestier ou le développement rural en Afrique centrale

Exigences liées au poste

- Avoir une connaissance active d'une ONG (Organisation Non Gouvernementale) dans le domaine social et forestier en Afrique centrale;

- Faire preuve d'une connaissance parfaite des systèmes de certification forestière;

- Disposer d'excellentes qualités

relationnelles et d'une grande capacité de communication ainsi que le contrôle des outils de communication;

- Avoir un sens d'initiatives, de synthèse et faire preuve de grande rigueur et d'organisation;

- Détenir des dispositions d'observation, de réactivité et une bonne capacité d'adaptation;

- Garantir une bonne conscience professionnelle et faire preuve d'une grande disponibilité;

- Avoir une bonne maîtrise du français, de l'anglais et le lingala.

Processus de sélection

- Les dossiers comportant principalement un CV et une lettre de motivation doivent être déposés au plus tard le 15 mars 2018, au service des Ressources Humaines à Pokola ou au bureau CIB de Brazzaville

- Les candidatures numériques seront adressées à l'adresse électronique suivante: accueil.administration@cibpokola.com

Les personnes retenues sur dossier seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 9 février 2018

Le Directeur Général
Christian SCHWARZ

Paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï (Archidiocèse de Brazzaville)

Vers la célébration du jubilé d'or sous le signe de la prière, la paix et du travail

La paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï aura, en novembre 2021, cinquante ans d'existence, puisque portée sur les fonts baptismaux le 24 novembre 1971, par le révérend père Jean Marie Grivaz, missionnaire de la Congrégation du Saint Esprit. Mais pour des raisons de calendrier, la messe solennelle marquant la célébration de ce jubilé d'or aura lieu le dimanche 27 juin 2021, en différé de la fête patronale paroissiale.

Pour permettre à la chrétienté paroissiale de bien préparer cet événement grandiose, l'abbé Alexis Tobangu, curé de la paroisse a, au cours de la messe dominicale du dimanche 28 janvier 2018, 4ème dimanche du Temps ordinaire de l'année liturgique B, procédé à la présentation officielle des membres de la Commission d'organisation, ainsi que des sous-commissions mises en place le vendredi 12 janvier 2018, lors de la réunion du Conseil pastoral paroissial élargi, comme précédemment annoncés lors de sa prise de fonction, le dimanche 8 octobre 2017, en sa qualité de curé. A cet effet, il a donné des orientations fermes à tous les membres des différentes commissions de se mettre au travail, car l'examen se prépare dès le premier jour de la rentrée des classes, puisque deux ans seulement nous séparent de ce grand événement. «Ces commissions ont pour missions principales: préparer et organiser de manière sereine et méthodique la solennité du cinquantième, rédiger l'histoire de la paroisse, appuyer

l'équipe presbytérale dans l'élaboration du plan d'action et du budget, rédiger le rapport technique et financier. Enfin, assurer l'exécution effective des projets liés aux festivités du cinquantième tout en veillant au respect du calendrier. C'est



Abbé Alexis Tobangu



L'église Saint Jean-Baptiste

pour dire que tous les feux sont au vert et que chaque membre commis à la tâche doit faire preuve de sagacité, de disponibilité, de responsabilité et de dynamisme pour que cet événement grandiose ne souffre d'aucune entorse», a martelé le curé de la paroisse.

Parmi les grandes activités programmées dans le cadre de ce jubilé d'or, figurent, la construction d'un grand bâtiment de type R+2 dont le rez de chaussée comprendra: une grande salle de conférences et cérémonies, le secrétariat paroissial, la permanence du Conseil pastoral

paroissial, ainsi que des salles de réunions pour les mouvements d'apostolat. Tandis que le premier niveau abritera le local administratif et les salles de classe du complexe scolaire Saint Jean-Baptiste. Le lance-

ment officiel des travaux aura lieu le dimanche 24 juin 2018 en la solennité de Saint-ean Baptiste.

Pascal BIOZI KIMINOU

Composition de la commission d'organisation:

- Coordonnateur/Superviseur: Abbé Alexis Tobangu;
 - Vice-coordonnatrice: Mme Pauline Ayessa;
 - Secrétaires: - Bienvendu Rolland Ossibi Ibara, - Jell Dallus Amborabé, - Marie Victorine Toueleng;
 - Trésorières: -Emilienne Mbokewa, - Jeanne Mamboua;
 - Conseiller à la communication et aux médias: Pascal Biozi Kiminou.
 - Conseiller aux travaux: Jean Maurice Kenakalé;
- Aussi, une dizaine de sous-commissions ont été mises en place, parmi lesquelles, celle chargée de rédiger et de produire un document retraçant l'histoire de la paroisse.
- Sous-commission histoire, responsable: Simon Obanda;
 - Sous-commission communication et médias, responsable: Pascal Biozi Kiminou;
 - Sous-commission Liturgie, responsable: Urbain Ikia;
 - Sous-commission santé, responsable: Dr Paul Boumandoki;
 - Sous-commission accueil et protocole, responsable: Romeo Ekanga;
 - Sous-commission logistique et décoration, responsable: Armand Bienvenu Ebandza;
 - Sous-commission impression page, responsable: Jeanne Dimi;
 - Sous-commission hébergement et restauration, responsable: Joséphine Koulenza;
 - Sous-commission relations extérieures, responsable: Armel Ngambou Essala;
 - Sous-commission offrandes, responsable: Sœur Gisèle (Congrégation de la croix de Chavanod);
 - Sous-commission culture et arts, responsable: Roger Nioli;
 - Sous-commission construction et rénovation de la paroisse, responsable: Alphonse Ayessa.

Message de réconfort

La Semaine Africaine se montre proche de l'abbé Wilfrid Bikouta de Frosinone (Italie), à la suite du décès de son père, Jules BIKOUTA. Décédé à Paris (France), papa Bikouta, «Vieux Bik», a été inhumé mardi 13 février à Madibou (Brazzaville). Que Dieu apporte le réconfort à ses enfants et lui accorde le repos de ses fils les plus fidèles.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre édition n°3765 du vendredi 9 février 2018, en page 9. Nous avons par inadvertance, écorché le nom d'un invité de la cérémonie. Ainsi, au lieu de: le général Léonard Issongo, lire plutôt, le général Noël Léonard Essongo. Toutes nos excuses à l'intéressé et aux lecteurs pour ce désagrément causé.



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
B.P.: 2099 - Brazzaville

Tél. : [00 242] 05 556 87 87 - Email: pedu_congo@yahoo.fr



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/PEEDU/
2018 DU 15 FEVRIER 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT
EN PASSATION DES MARCHES DU PEEDU.

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque mondiale (IDA & BIRD) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain(PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer le recrutement d'un(e) assistant(e) en passation des marchés du PEEDU.

Ce projet, concentré à Brazzaville et Pointe-Noire, vise entre autres:

- l'amélioration du réseau de transport et de distribution de l'électricité de la Société Nationale d'Electricité (SNE);
- l'amélioration des résultats opérationnels de la SNE dans les domaines d'activité clés;

Le montant prévisionnel du cofinancement est de 150 millions de Dollars US.

Le Gouvernement par le biais du Ministère de l'équipement et l'Entretien Routier assurant la tutelle du projet se propose de recruter un consultant individuel en qualité d'assistant(e) national(e) en passation des marchés pour l'Unité de Coordination du Projet (UC-PEEDU).

L'Assistant(e) en passation des marchés est chargé(e) entre autres

- tenir un répertoire des consultants et soumissionnaires qualifiés au fur et à mesure de la publication des avis à manifestations d'intérêts et d'appels d'offres.

- assister le Chargé de Mission Passation des marchés dans la préparation de l'avis général de

passation des marchés ainsi que des avis spécifiques de passation des marchés;

- mettre en place un système de classement de l'ensemble des dossiers de marchés y compris les pièces justificatives de paiement, les procès-verbaux des réceptions provisoires et définitives, et les preuves de validation des rapports.

Le consultant devra:

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC+3 minimum) dans les domaines de gestion, droit, administration, économie; d'ingénierie ou équivalent;
- Expérience de trois (3) ans au minimum en qualité d'Assistant en passation des marchés des projets publics ou privés (Joindre les différents contrats ou autres documents probants) ou une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement et Banque mondiale) en particulier ou un certificat délivré du programme en ligne de Certification en Passation des marchés (MOOC);
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique et de l'utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint);
- Avoir une bonne capacité à rédiger des rapports concis, précis et synthétiques en langue française;
- Avoir une attitude dynamique et volontariste;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et sous pression;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de la

Banque Mondiale, des Nations unies et/ou des autres bailleurs de fonds constitue un atout.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le Mardi 06 mars 2018 à 14 heures précises :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)
Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2e étage du siège du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo
Tél.: [242]055568787. Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 12 février 2018.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO. /.

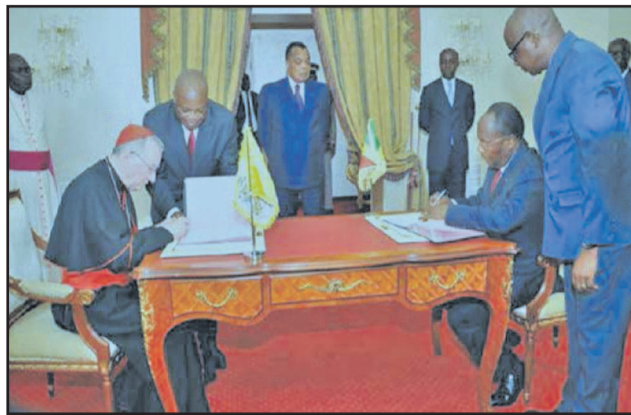
Relations diplomatiques entre la République du Congo et l'Etat du Vatican

Premier anniversaire de l'Accord-cadre entre les deux Etats

Samedi 3 février 2018, l'Église du Congo-Brazzaville a commémoré, le premier anniversaire de la signature de l'accord-cadre entre l'Etat du Vatican et la République du Congo. Une date fondamentale qui est passée inaperçue.

En effet, c'était le 3 février 2017 où cet accord-cadre a été signé à Brazzaville entre les deux autorités, représentant les deux États, d'une part son éminence le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Vatican et de l'autre le premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. Cette cérémonie qui s'était déroulée en présence du président de la République du Congo, chef de l'Etat, avait eu lieu au palais du peuple, à l'occasion du 40e anniversaire des Relations diplomatiques entre le Congo et l'Etat du Vatican. Une messe d'action de grâce a été célébrée pour la circonstance

le jour suivant c'est-à-dire le samedi 4 février 2017, en la Basilique Sainte Anne du Congo, en présence de tous les évêques du Congo, du nonce apostolique et devant les autorités du pays. Il convient de rappeler que cet accord-cadre signé entre les deux parties n'a pas encore été ratifié. L'objectif était de rendre officielle la relation entre le Congo et l'Etat du Vatican par un accord-cadre (concordat) afin de canaliser et éclairer les rapports entre l'Etat et l'Église dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la religion et dans d'autres domaines. Néanmoins, la base de cet accord-cadre reste le



La signature de l'accord cadre entre le Vatican et le Congo sous le regard du Président congolais

principe universel de la liberté du culte et le droit de la personne humaine de professer librement sa foi. Le principe de la liberté reste fondamental, car il fait partie des droits de la personne humaine. Tout en attendant la ratification, nous

réjouissons néanmoins pour cette première étape (quoique longue), pour l'effort commun et pour cette grâce divine faite au Congo.

Abbé Brice Armand BOMBO

Diocèse de Pointe-Noire

Inauguration du nouveau campus de l'Institut UCAC-ICAM

L'Institut UCAC-ICAM de Pointe-Noire dispose d'un nouveau campus depuis la rentrée académique de septembre 2017. La coupure du ruban symbolique inaugurant ce campus a eu lieu le 1er février 2018, par le ministre de l'Enseignement supérieur du Congo M. Bruno Jean Richard Itoua, qui avait à ses côtés Mgr Jean Mbarga Grand Chancelier de l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC), M. François Bouvard, président du Groupe Icam, le révérend père Hyacinthe Loua sj, provincial de la Compagnie de Jésus et Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire.

Implanté à Pointe-Noire il y a plus de 15 ans, l'Institut Ucac-Icam est un établissement de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) qui en a confié la gestion au Groupe Icam (Institut Catholique Arts & Métiers) de France. Pointe-Noire abrite le premier cycle de cette Ecole d'ingénieurs généralistes et

pédagogiques mis à disposition par Total E & P Congo dans son centre de formation professionnelle du Km 4. Et d'autre part, la résidence des étudiants hébergés par le diocèse de Pointe-Noire. C'est sur ce second site situé en plein centre-ville, derrière le vieux stade Franco Anselmi que le nouveau campus a



Les officiels, au premier plan

d'ingénieur informatique basée à Douala (Cesi-Exia).

L'Institut lance également une deuxième formation d'ingénieur généraliste en septembre prochain au parcours international et à la pédagogie innovante dispensée en même temps sur les autres campus ICAM (France, Inde, Brésil). Soutenu par les grandes entreprises de la place, en particulier Total E&P Congo et Perenco, l'Institut UCAC-ICAM de Pointe-Noire est une référence de l'enseignement technique et professionnel au Congo et reçoit des étudiants en provenance des pays de la sous-région: Congo Brazzaville, Cameroun, Gabon, République Centrafricaine et Tchad.

De la cérémonie inaugurale, on

et 30 secondes, Bruno Jean-Richard Itoua a expliqué sa vision de l'enseignement technique et professionnel et les projets du Gouvernement y afférents.

Pour sa part, François Bouvard, président du Groupe ICAM, a insisté sur la mission de l'ICAM, d'aider à la croissance et à la promotion des libertés solidaires. «Depuis plus de 100 ans, l'ICAM s'appuie sur la pédagogie Ignatienne qui conjugue formation technique et formation humaine. C'est ainsi que l'Institut UCAC-ICAM apporte sa pierre à la formation d'une jeunesse consciente. C'est ici à Pointe Noire, il y a près de 20 ans, par une coopération étroite et fructueuse avec l'Université catholique d'Afrique Centrale, que l'Icam a ouvert le premier chapitre de son développement



Vue d'ensemble du campus

retiendra six discours prononcés par plusieurs autorités, dont celui du ministre de l'Enseignement supérieur. Pendant 50 minutes

international. Notre objectif est de former des jeunes, solidement enracinés dans leur terre natale, ouverts au monde, et qui

Premier dimanche de Carême -B-

Le temps nous est donné

Textes: Gn. 9, 8-15; Ps 24 (25); 1P 3,18-22; Mc 1, 12-15

Chers amis,

Après avoir vécu le mercredi des Cendres qui nous a fait entrer dans le temps de Carême, nous voici de plain-pied au premier dimanche de Carême. Les textes que l'Église nous propose sont riches d'enseignements. Il nous paraît important de rappeler en ce début de Carême que l'Église ne nous impose pas un temps ou le top est donné pour réaliser le meilleur score de sacrifice ou de jeûne, pour bien montrer que nous sommes en Carême. Mais cette montée vers Pâques nous invite à vivre un temps de retour sur soi pour mieux cerner le mystère central de notre Foi. Voici le moment favorable de mettre un plus pour un nouveau départ sur le chemin de la Conversion. Notre démarche doit nécessairement nous conduire à avoir un regard plus profond sur notre propre conscience vis-à-vis de ce que l'Église nous propose en ce temps de Carême. C'est dans cette optique que la liturgie de la parole nous plonge au cœur de l'Évangile: «les temps sont accomplis. Le Règne de Dieu est tout proche».

Le Christ a pris son temps pour accomplir jusqu'au bout la volonté du Père, sous la poussée de l'Esprit. Après son baptême, le voilà dans le désert où il reste quarante jours priant et méditant. Sa Mission exige une préparation. Cette période de solitude de Jésus dans le désert nous interpelle. Le Christ a voulu connaître la paix intérieure, vivre un dialogue intime avec son Père. Et voilà, c'est le moment que le diable choisit pour le tenter. Quelle audace!

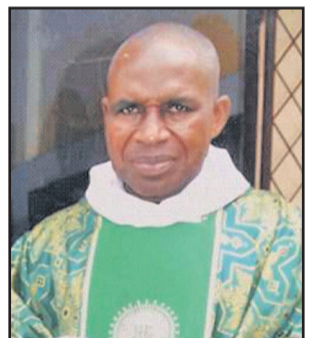
Chers amis, tout homme peut être, comme le Christ, tenté. Le tentateur ne cesse de nous guetter à chaque instant de notre vie. En résistant à la tentation, Jésus nous ouvre le chemin du Salut. C'est en résistant à la tentation que nous nous mettons sur le chemin de la vie. Dans notre monde d'aujourd'hui happé par le matérialisme et l'égoïsme, nous sommes dans l'obligation de retrouver le chemin du cœur de Dieu qui nous invite au partage, à la prière et au jeûne. C'est ainsi que la première lecture fait mention de cette alliance avec Dieu qui nous sauve: par notre Baptême nous devenons enfants de Dieu. Et l'apôtre Pierre de nous dire dans la seconde lecture: «Etre baptisé... c'est s'engager envers Dieu avec une conscience droite». Ainsi, chacun de nous est appelé à se convertir, à s'engager sincèrement envers Dieu pour que le Carême devienne un temps qui nous est donné de vivre l'Évangile.

Cyriaque Dimanche MOUNIENGUE Cssp

Archidiocèse de Brazzaville

L'abbé Farah Albert Madede rappelé à Dieu

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, avec un sentiment de profond regret, le décès de l'abbé Farah Albert MADEDE, curé de la paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours d'Igné. Décès survenu, samedi 10 février 2018, au Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Brazzaville.



La veillée diocésaine a lieu à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, vendredi 16 février 2018, à 18h30 suivie d'une messe.

Ses obsèques seront célébrées, samedi 17 février 2018, selon le programme ci-après:

- 9h00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10h00: recueillement dans l'église cathédrale Sacré-Cœur
- 11h00: office des défunts en la cathédrale Sacré-Cœur
- 12h00: messe
- 14h00: inhumation au cimetière de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

En demandant au Seigneur d'accueillir dans sa demeure éternelle Monsieur l'abbé Farah Albert MADEDE, Serviteur de Dieu, l'archevêque de Brazzaville invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville à le porter ainsi que sa famille biologique, dans leurs humbles et ferventes prières.

contribueront au développement de leur pays» a dit François Bouvard.

Ce campus est le fruit de l'engagement et du soutien sans faille de plusieurs acteurs qui ont œuvré ensemble, avec l'ICAM depuis près de 20 ans. Parmi lesquels l'UCAC, Total E&P Congo, les jésuites, le diocèse de Pointe-Noire, la Banque société générale, l'Agence française de développement (AFD) et de nombreuses autres entreprises qui ont contribué à sa réalisation. Près d'une centaine de partenaires et donateurs du Groupe ICAM venus de France ont pris part à l'inauguration de ce nouveau campus universitaire, dont le bloc pédagogique est équipé en matériels et équipements techniques qui sont de dernière création. Par ailleurs, et sitôt après l'inau-

guration, une table ronde sur le thème: «Développement économique de la sous-région et le rôle de l'ingénieur» a eu lieu sur le site du campus. Quatre éminents spécialistes ont croisé leurs avis sur ce sujet et échangé avec le public sur ce thème. François Bouvard, S. Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Pointe-Noire, le père Abel Ndjomon, doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'UCAC à Yaoundé, et Jean-Rémy Mavioga, économiste, représentant résident de la BDEA à Pointe-Noire. La fête inaugurale était belle, merveilleusement préparée par Mathieu Gobin et Yolande Moumpala de la Direction de l'UCAC-ICAM.

Jean BANZOUZI MALONGA

Et si l'Afrique faisait de sa « merde » du fumier pour que fleurisse son avenir ?

Les propos du président américain Donald Trump qualifiant de « pays de merde » Haïti, Salvador et certains pays africains, ont suscité une avalanche de réactions d'indignation, de colère et de condamnation en Afrique et partout dans le monde. Prononcés le 11 janvier dernier au cours d'une réunion dans le bureau ovale portant sur l'immigration, cette énième sortie médiatique du « locataire de la Maison Blanche » a été qualifiée de « raciste » par les uns et d'« injurieuse » par les autres.

Au-delà des réactions légitimes que de tels propos peuvent susciter, il y a lieu de s'interroger sur les motivations subjectives et l'arrière-fond objectif qui les sous-tendent. En effet, prise de façon isolée, l'expression « pays de merde » (shithole countries) provoque inévitablement un choc insupportable. Les réactions qui en découlent ne peuvent être qu'outragées quand on mesure le poids sémantique de l'expression grossière utilisée. Le vocable « merde » découle étymologiquement du latin « merda » qui signifie excrément. Un autre facteur aggravant c'est l'auteur même de ces propos dont les dérives en matière de communication vont crescendo, même si dans ce cas précis, la tempête médiatique semble apaisée après qu'il a fait amendement honorable dans une correspondance adressée aux chefs d'Etats et de gouvernements africains réunis en sommet à Addis-Abeba (du 22 au 29 janvier 2018). A cela, il sied d'ajouter les préjugés raciaux qui opèrent comme les serveurs d'un logiciel mental vicié à tous points de vue.

Toutefois, replacée dans l'intégralité de la phrase prononcée par le successeur de Barack Obama, cette expression peut nous aider plus à réfléchir qu'à réagir sous le dictat de la démancheaison d'une presse « zoomeuse » de détails et destructrice de l'essentiel. Selon le quotidien américain Washington Post, Donald Trump, évoquant les immigrants aux USA venus d'Haïti, du Salvador et de certains pays africains, s'était demandé : « Why are we having all these people from shithole countries come here ? » (« Pourquoi est-ce que toutes ces personnes issues de pays de merde viennent-elles ici ? ») Le président américain n'a-t-il pas dit tout haut une vérité de polichinelle que tout le monde dit tout bas, du moins dans l'opinion nationale des Etats-Unis d'Amérique et de certains pays occidentaux ? Et pourquoi avoir cité ces pays et non pas d'autres ? Où sont la part de vérité et la part de mensonge dans ses propos ?

1. A chacun sa « merde »
Pour peu qu'on scrute tous les pays du monde, force est de

constater qu'à chaque pays correspond un certain nombre de problèmes majeurs qui peuvent être qualifiés métaphoriquement de « merde ». Si les inégalités sociales et la criminalité constituent la « merde » des USA ; Haïti, Salvador et certains pays africains ont indubitablement leur lot de « merde ». De la pauvreté à la corruption en passant par la dictature et les guerres, il y a une légion de « merde » dans ces pays. L'une des particularités de la « merde », c'est qu'elle dégage des odeurs qui font fuir les personnes. Là où il y a la « merde », personne ne voudrait y demeurer et la réaction naturelle est de s'en éloigner. N'est-ce pas cette « merde » pluriforme qui pousse nombre d'africains à se lancer dans l'aventure périlleuse de la traversée de la Méditerranée ? Le scandale de l'esclavage des sub-sahariens en Libye n'a-t-il pas révélé l'ampleur de la « merde » en Afrique ? Feignons-nous d'ignorer cette « merde » et ses facteurs ?

2. La « merd » de l'Afrique et ses facteurs

Toute proportion gardée, il y a de la « merde » dans chaque pays. Mais l'essentiel réside dans la gestion de cette « merde ». Et pour bien la gérer, il faut en déceler les facteurs avant de s'engager dans une dynamique de son évacuation progressive. Un tour d'horizon de tous les secteurs de la vie sociale, économique et politique laisse transparaître une ribambelle de problèmes et difficultés qui font de l'Afrique un continent qui tutoie la « merde ». De l'ali-

mentation à la santé en passant par la formation, l'information, les droits de l'Homme, les libertés publiques, la bonne gouvernance pour ne citer que ces cas d'espèce, les pays africains (à part quelques rarissimes exceptions) peinent à offrir à leurs citoyens ce qui est nécessaire à leur dignité et à leur épanouissement. Point n'est besoin d'étaler dans cet article restreint les statistiques et les classements élaborés par les institutions accréditées qui placent le continent en queue de peloton dans la plupart des domaines précités.

L'Afrique, reconnaissons-le « sans ombre ni trouble au visage » (Ps 33,6), est étranglée (R. Dumont, L'Afrique étranglée, Paris, Seuil, 1980), « en panne » (J. Giri, L'Afrique en panne, Paris, Karthala, 1986), « malade d'elle-même », (T. Diakhité, L'Afrique malade d'elle-même, Paris, Karthala, 1986) et « saturée de mauvaises nouvelles » (Constat de la première assemblée spéciale pour l'Afrique du synode des évêques en 1994). Les facteurs de ces tristes performances sont aussi bien endogènes qu'exogènes. Au registre des facteurs endogènes de la « merdalisation » de l'Afrique, il y a la mauvaise foi, la médiocrité et l'égoïsme de la plupart des gouvernants qui administrent leurs pays comme des épiceries ou des bananeraies familiales ou claniques. Insoucieux du bien-être collectif intégral, ces gouvernants clochardisent leurs peuples à travers une gestion calamiteuse et chaotique des ressources nationales. Après plus de 50

ans d'indépendance, nombre de gouvernants peinent (par mauvaise foi) à offrir à leurs populations de l'eau potable, de l'électricité, du « pain quotidien » pour ne pas dire l'emploi, des meilleures conditions de scolarisation et de formation, un meilleur accès aux soins de santé... La liste est loin d'être exhaustive au point où on peut se demander si ceux qui gouvernent l'Afrique ont réellement des « cœurs », surtout qu'ils ne s'intéressent qu'à leur maintien au pouvoir par la terreur, la fraude électorale et la mythomanie. En réalité, il serait juste et bon d'affirmer que l'Afrique est un continent qui est régenté par des « gouvernements de merdre ». Oui ! Et si ces « gouvernements de merdre » s'éternisent au pouvoir, c'est parce qu'ils bénéficient du soutien des puissances étrangères, des lobbies, des multinationales et de toutes les autres nébuleuses qui font main basse sur les richesses naturelles du continent. C'est donc à ce niveau que se situent les facteurs exogènes de la « merdalisation » dont l'Afrique est victime de la part de ces vautours économiques et de ces monstres politiques qui pillent sans état d'âme toutes les richesses de l'Afrique avec la complicité des « gouvernants de merdre ». Certes il y a une « merde » évidente et insupportable en Afrique dont les odeurs suffoquent la bonne respiration sociale, économique et politique des filles et fils de ce continent, mais ne serait-il pas injuste de réduire l'Afrique à ce triste



Abbé Fabrice N'semi

palmarès ? Comme tous les autres continents, l'Afrique n'a-t-elle pas un potentiel sur lequel elle peut s'appuyer pour que fleurisse son avenir ?

3. De la « merde » au fumier pour que fleurisse l'avenir du continent africain

Dans sa célèbre chanson intitulée Via del campo (littéralement « Rue du champ »), le musicien italien Fabrizio De André déclare : « du fumier naissent les fleurs, des diamants il ne naît rien ». Un tel déterminisme naturel peut être appliqué à l'Afrique. Autrement dit, la « merde » de l'Afrique constitue un terreau fertile pour l'éclosion d'un avenir radieux. Le premier pas, dans cette perspective, demeure une prise de conscience collective couplée d'une volonté commune de développement. Car « quand on rêve seul, il ne s'agit que d'un rêve. Mais quand on rêve tous ensemble, c'est le commencement de la réalité », souligne l'archevêque brésilien Dom Helder Camara (1909-1999).

La principale richesse de l'Afrique c'est non pas l'or, le diamant, le bois, le pétrole, le cobalt et toutes les ressources naturelles découvertes ou non encore découvertes, mais la jeunesse de sa population. Et cette jeunesse qui a hérité le poids lourd d'un « passé décomposé » (Alain Mabanckou) est déterminée à prendre son destin en main. Dans certaines régions d'Afrique, les jeunes s'investissent de plus en plus dans des projets prometteurs et s'engagent dans des organisations de la société civile pour faire prévaloir leurs droits. Il sied donc de capitaliser, de canaliser l'énergie de cette jeunesse et surtout de l'accompagner à travers des processus d'éducation performante, de formation efficiente et d'intégration inclusive dans toutes les sphères de la vie socioculturelle, économique et politique des nations africaines.

Aussi, pour que fleurisse l'avenir du continent africain, « il faut que les médiocres dégagent » (Cardinal Laurent Monsengwo). Au regard de la médiocrité galopante dans toutes les structures de la vie des pays africains, il est temps que chacun prenne conscience du devoir sacré qui est le sien, celui de s'engager dans la culture de l'excellence, afin de faire avancer le continent. Il faut que chacun apporte sa pierre à l'édifice pour bâtir l'Afrique. La méthode la plus performante pour évacuer la merde de l'Afrique, c'est que chacun s'engage à nettoyer chez lui et autour de lui. C'est donc cette conjonction d'efforts individuels et collectifs qui fera fleurir l'avenir du continent africain.

Abbé Fabrice N'SEMI
www.semi.onlc.fr
Faculté de théologie
de Lugano
Suisse

Pays de merde, n'est-ce pas là l'épiphanie de la raison ?

Donald Trump, dans ses propos, n'a jamais été, surtout en ce qui concerne le continent africain, un homme hypocrite. Les amoureux des médias se souviennent de ce coup de coeur empreint de franchise : « Les Africains passent le clair de leur temps à prier ». Et pour quels résultats ? Aujourd'hui, cette Afrique est qualifiée de « merde ». Ces expressions trumpiennes sont-elles vraies ou fausses ?

Célestin Désiré NIAMA

Historien à l'Ecole Normale Supérieure (ENS)

Aujourd'hui, l'Afrique ne mérite plus la noblesse d'être perçue comme le « Berceau de l'humanité ». Il faut l'appeler « Berceau de la barbarie, de la pétulance et des inquiétudes ». Parce que, aux yeux du monde, elle ne jouit plus de son élégance d'antan, à cause de la recrudescence d'actes de criminalité et de sauvagerie. Donald Trump ne fait que dire ce que tout le monde voit et dit en d'autres mots, car, même les autorités africaines font souvent ces mêmes critiques, en disant sans euphémisme que l'Afrique est un continent de sauvages, de criminels, de voleurs, de rebelles... Est-ce faux ? Quels Etats africains peuvent faire des remontrances ou leçons de morale à Donald Trump ? Où trouve-t-on le bienfait de l'Afrique ? Dans quel domaine l'Afrique excelle-t-elle ? Sur quel plan, social, politique ou économique ? Emmanuel Ngonu, abondant dans le même sens, écrit : Avec des indépendances mal

préparées, la plupart des pays africains ont toutes les peines du monde à se prendre véritablement en charge. Du mimétisme colonial aux transitions démocratiques, en passant par l'apprentissage du pouvoir, ils n'ont offert aux populations, en règle générale, que des spectacles désolants : des luttes pour le pouvoir, la mauvaise gestion des affaires publiques, les violations des droits de l'homme et les conflits de tous genres dont les conséquences sont particulièrement dévastatrices, avec pour toile de fond : la misère. 1 Ce tableau ne suffit-il pas pour confirmer les propos du Président américain ? C'est vrai que l'Afrique est une merde. Par extension, d'autres intellectuels africains ont confirmé que l'Afrique ne va pas, elle est malade. Par exemple, Shanda tonmé, dans son ouvrage intitulé « La Malédiction de l'Afrique noire : de la Négritude à la Négrocritique », paru aux Editions L'Harmattan dit : « Si l'histoire de l'Afrique noire



s'écrit en lettres de sang, de larmes et de tas de cadavres, il n'est plus besoin d'aller chercher les traces lointaines dans le passé de l'esclavage et de la colonisation. 2 Dominique Ngoïe-Ngalla, plus critique dans son jugement pour l'Afrique, pense : « L'Afrique deviendra sérieuse, pour poser elle-même en termes non équivoques, le problème de son développement, qui est un problème d'éthique, avant d'être un problème économique, le jour où elle sera rendue à elle-même de cette façon. 3 Plus loin, il condamne : « (...) Le problème du drame africain est d'abord un problème d'hommes. Quels hommes et d'abord quels dirigeants pour l'Afrique dont nous rêvons ? Car l'Afrique est

seulement un pauvre pays, pas un pays pauvre, mais dont la direction est confiée à des hommes certainement peu faits pour être à la tête de pays qui demandent des héros ou des Saints et non des rois faibles ». 4

Y a-t-il une différence entre les propos de ces auteurs et ceux tenus par Donald Trump ? Il faut que les Africains reconnaissent que la thèse de Donald Trump a pour objet, non pas de détruire, mais de nous permettre de voir plus et de faire la politique autrement. L'Afrique est véritablement un continent de merde ou résident tous les maux du monde qui méritent d'être médicalisés par ses responsables politiques. Le concept « merde », veut, tout simplement, dire ce qui est méprisable, ce qui est sans valeur. Et cela est aujourd'hui propre à l'Afrique qui vient de perdre sa valeur, en méprisant sa population. Qu'a-t-il de répréhensible, Donald Trump, lui qui tient à l'émergence de l'Afrique ? Pourquoi les Africains se refusent-ils à regarder la vérité en face ? C'est une honte, pour les 54 ambassadeurs africains à New-York demandant au Président américain de s'excuser suite à ses propos déplacés pour eux ? Quel infantilisme diplomatique ? Les tueries au Darfour, dans les pays de Sahel, le phénomène migratoire, les changements constitutionnels, les maladies pandémiques, endémiques, et

épidémiques, l'insécurité alimentaire, l'absence de la sécurité sociale, le taux de mortalité le plus élevé du monde, l'inaccessibilité criarde aux biens matériels, la pauvreté absolue, le tribalisme, les guerres civiles, le phénomène des réfugiés (qui constitue une évidence honteuse), la pollution de l'environnement, la pauvreté éducative ne suffisent pas pour donner raison à Donald Trump ?

Ces diplomates tapent-ils du poing sur la table pour éradiquer tout ce que nous avons cité comme maux et stagnation de l'Afrique ?

L'absence de l'éducation et de l'éthique citoyenne fait régresser l'Afrique.

Les Africains n'ont plus le sens d'amour, comme à l'époque de l'Afrique traditionnelle. C'est pourquoi, Dominique Ngoïe-Ngalla fait observer que les soi-disant élites sont responsables du naufrage de l'Afrique. Il confirme son observation en disant : « Qu'on me pardonne, mais je ne crois pas que l'Afrique avance dans la bonne direction, promesse tenue. La bonne santé d'un pays, dans l'ordre de l'économie, du politique et du social, ça ne relève pas de la croyance, mais de l'évidence, ça se voit ! » 5 Les Africains et leurs élites refusent de grandir, de penser de façon objective pour le bien de son développement.

A-t-elle vraiment des élites ? Ce terme pose problème dans la société africaine. Gramsci donne une toute autre compréhension à ce terme. L'élite considérée comme telle, ne peut pas être une force de régression, mais

(Suite en page 17)

EY Congo

INVITATION*

à la réunion d'information et d'échanges sur :

- Les principales modifications de la loi de finances 2018
- Les problématiques fiscales des changements majeurs découlant du SYSCOHADA révisé en vigueur

Mercredi 21 février 2018
à 9h Hôtel Radisson Blu à Brazzaville

*Frais : 100.000 FCFA et Gratis pour les Abonnés EY
 Inscription : erika.diatouika@cg.ey.com



Ernst & Young Congo

Brazzaville
 Immeuble des MUCODEC 3^e étage
 Bd. Denis Sassou Nguesso
 Tél. 242 06 666 66 61 / 05 530 03 50

FFA juridique et Fiscal

Pointe-Noire
 Tour Miroir 3^e étage
 Rond-point Kassaï
 Tél. 242 06 665 58 58 / 05 530 16 22

Yattoo.com

LES SOLUTIONS D'ACCÈS À INTERNET HAUTE PERFORMANCE

Une marque **OFIS**

www@yattoo.com (+242) 06 600 0000 info@yattoo.com

319, Avenue Charles de Gaulle
 POINTE-NOIRE
 République du Congo
 Face à TPI & MIGITEL

105, Boulevard Denis Sassou Nguesso
 BRAZZAVILLE
 République du Congo
 Face à la CFAO



AVIS DE PRE-QUALIFICATION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS

I. Contexte:

Par contrat n° 2015 – 001/PR/AO/DGGT, signé le 23 Janvier 2015 avec la Délégation Générale au Grands Travaux (DGGT), EAA (Ex CREPA) a été mandatée par le gouvernement congolais, pour la conduite des Campagnes d'Information, Education, Communication (IEC) autour des projets de drainage pluvial et de déchets solides du C2D. Ledit projet financé par l'Agence Française de Développement (AFD), est conclu pour une durée de 3ans et vise à Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de Brazzaville en les informant, les sensibilisant en vue de leur implication dans le processus d'assainissement de la ville, de pérennisation des infrastructures de drainage pluvial et de déchets solides et booster le changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement.

Le présent avis vise à présélectionner des consultants individuels, en vue de la réalisation de l'étude d'évaluation externe à mi-parcours dudit projet.

A l'issue de cette pré-qualification, une liste restreinte de quatre (04) à six (06) candidats sera constituée, pour participer à la phase de sélection finale.

II. Profil recherché

- Formation universitaire (BAC+5 minimum), dans les domaines suivants: Eau-Assainissement, Génie sanitaire, Socio-Anthropologie, Gestion des projets, ou tous autres domaines pertinents.

- Au moins 05 ans d'expérience professionnelle dans la mise en œuvre des projets d'eau et d'assainissement en milieu urbain ou semi-urbain;

- Avoir exécuté au moins 02 missions similaires au cours des cinq dernières années;
 - Justifier d'une parfaite maîtrise des stratégies de communication et de marketing social pour le changement de comportement en milieu communautaire;

NB: La présente consultation est ouverte à toutes les nationalités. Cependant, le projet ne prendra pas en charge, les frais de voyage et d'hébergement du consultant en République du Congo.

III- Durée de la mission:

La mission d'évaluation conduite par le consultant individuel, durera deux (02) semaines, y compris 1 jour d'atelier avec les différents acteurs clés du projet.

III. Dossiers de candidature

Les Consultants individuels de toute nationalité, intéressés par le présent avis, sont priés de déposer à EAA au plus tard le Mercredi 28 Février 2018 à 15H00, les documents ci-après, sous pli fermé:

- Lettre de motivation;
 - Curriculum vitae détaillé (5 pages maxi);
 - Copie des diplômes et attestations mentionnés dans le CV

- Attestation de bonne fin d'exécution des missions antérieures exécutées au cours des cinq (05) dernières années.

Pour les consultants ne visant pas sur le territoire congolais, une possibilité leur est donnée d'envoyer leur dossier de candidature par courrier électronique, à l'adresse : rncongo@ws-africa.org (RNCONGO@WS-AFRICA.ORG), dans les mêmes délais que mentionné ci-haut.



COMMUNIQUE AGO 2018

Chers sociétaires MUCODEC, les assemblées générales ordinaires de vos caisses locales se tiendront courant **février et mars 2018**. Vos contributions et vos voix comptent! Venez participer activement à la vie de votre caisse locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, vous êtes priés de **retirer dès à présent votre convocation dans votre caisse locale MUCODEC**.

Attention: votre **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de son assemblée générale.

Ci-dessous le programme des assemblées générales de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC:

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	21 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	La Gare	27 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Djambala	21 février 2018	14 heures	Maison de la femme	Grand marché	27 février 2018	14 heures	Délégation régionale
Mouyondzi	21 février 2018	14 heures	Maison commune	Owando	27 février 2018	14 heures	Salle de l'ENI
Mvou-mvou	21 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Fond Tié-tié	28 février 2018	14 heures	Délégation régionale
Centre-ville P/Noire	22 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Makoua	28 février 2018	14 heures	Salle des sœurs
Gamboma	22 février 2018	14 heures	Bar Maison blanche	Talangaï	28 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Madingou	22 février 2018	14 heures	Préfecture	Ouenzé	1er mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makélékélé	22 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	Ouessou	1er mars 2018	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Boundji	23 février 2018	14 heures	Salle de la mairie	Tchimbamba	1er mars 2018	14 heures	Délégation régionale
Nkayi	23 février 2018	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Tchikobo	02 mars 2018	14 heures	Délégation régionale
Plateau des 15 ans	23 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	Pokola	02 mars 2018	17 heures	Salle de la mairie
Tié-tié Centre	23 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Poto-poto	02 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ewo	24 février 2018	14 heures	Salle du conseil	Ngombé	03 mars 2018	18 heures	Siège du Comité du village
Sibiti	24 février 2018	14 heures	Salle de la mairie	Baongo	05 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Dolisie	26 février 2018	14 heures	Salle de l'ENI	Brazza centre	06 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	26 février 2018	14 heures	Délégation régionale	Mossaka	06 mars 2018	14 heures	Bar Koumous
Moungali	26 février 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tsiemé	07 mars 2018	14 heures	Fédération des MUCODEC
Oyo	26 février 2018	14 heures	CEG SASSE IPA	Impfondo	13 mars 2018	14 heures	La Mairie

NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous!

Lettre ouverte aux sages et notables du Pool

Antoine BEMBA-POKAT,
Administrateur des SAF



Chers parents, Permettez-moi de vous adresser cette lettre citoyenne, car il me plaît de vous féliciter de votre implication pour la résolution de la grave crise du Pool, le fait d'avoir rencontré le Président de la République. C'est lui, le garant de la paix et de l'unité nationale. Certes, c'est depuis avril 2016 que le département du Pool est replongé dans le désordre sécuritaire. Un désordre sécuritaire très grave dont les tenants et les aboutissants tourmentent autour d'un phénomène mystérieux. Et, c'est l'occasion d'affirmer que votre implication sur cette dramatique situation a trop tardé. Du fait que les violences et l'insécurité secouent drôlement ce département depuis bientôt deux ans. D'où, à la précarité des conditions de vie, il faut ajouter le nombre grandissant des personnes déplacées estimé à 81.000, selon le ministère congolais des Affaires humanitaires et de la Solidarité.

Parmi ces personnes déplacées, nombreuses d'entre elles vivent dans des zones rendues très précaires par les hommes armés. D'autres personnes déplacées ont trouvé mieux de se réfugier dans les forêts. Aussi, beaucoup d'enseignants et agents de santé y ont, sans autre forme de procès, abandonné leur service. Comme cela ne suffisait pas, l'accès aux besoins nutritionnels élémentaires a été rompu, car les rapports marchands sont, jusqu'à aujourd'hui, demeurés impossibles. Certains villages sont même entièrement effacés de la carte nationale. Dans certaines localités encore habitées par des personnes déportées, comme Kiboundé (Ex-Barattier), Hamon-Madzia, Mindouli, Kindamba, Kinkala, Linzolo, M'Banza-Ndounga, etc., on observe une forte inflation des prix des denrées alimentaires. Il est à comprendre qu'en pareilles circonstances, les conditions de vie sont extrêmement insupportables.

Au demeurant, vous le savez, aussi bien que moi, que c'est dans la paix qu'on peut entrevoir la croissance économique et mieux, le développement d'un pays. Et la guerre n'est qu'un phénomène qui engendre, inévitablement, l'extrême affliction. La guerre plonge les parties en conflit dans des destructions et la désolation. Aussi, la guerre occasionne, forcément, le recul intellectuel, social et économique. La guerre déclenche la pauvreté, l'indigence, la déviance et la misère. En définitive, aucune région ou département du Congo n'a nullement besoin de la guerre... C'est ainsi qu'il serait énormément souhaitable que les députés, sénateurs, sages et notables du Pool fussent retenus dans la Commission ad hoc en charge de l'application des engagements pris par les parties signataires de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Département du Pool. Accord signé 29 décembre 2017 à Kinkala.

Chers parents, C'est dans un tel contexte que le peuple congolais en général, la population du Pool en particulier compte énormément sur vos compétences et connaissances acquises par les pratiques antérieures de règlement des points de litiges au niveau du département, des villages ou des quartiers. Moi, personnellement, j'ai de

la gratitude sur vos doigtés ou compétences. Car, pendant que j'évoluais dans ce Département durant 17 ans consécutifs en qualité de Directeur Départemental de la DCLBA du Pool, je fréquentais constamment certains d'entre vous pour des conseils ou causeries-débats. Donc, il est aisé de comprendre que vous êtes des sages et notables en qui l'on met des espoirs, afin de mettre fin, définitivement, à cette étrange guerre.

Chers parents, C'est autant dire que vous avez été pris de cours par les événements. Car aucun protocole politique d'Etat civil n'avait précédé cet enlèvement, même les autorités supérieures ont fustigé et minoré la réalité sur le terrain, jusqu'à votre implication tardive pour le retour à la vie normale au Pool. La terreur au Pool a consommé deux ans au moins de vie paisible, de mise en oeuvre des projets d'essor économique et d'épanouissement de nos moeurs. Qu'à cela ne tienne, votre implication, bien que tardive, devrait s'élargir en adoptant d'autres initiatives susceptibles de faciliter, immédiatement, le retour de la véritable paix au Pool. Car, actuellement, le Congo souffre d'un grand malaise. L'imposture bat son plein et la corruption, n'en parlons plus, elle nous a immergés. Votre entreprise est une action des braves, s'il arrivait que vous triomphiez dans cette lutte. Vous êtes dans un tunnel lugubre et labyrinthique. Il n'y a qu'un sage pour en dénicher le bout. Puisque, circonstanciellement, vous devenez des collaborateurs valables et illuminés du Gouvernement.

Chers parents, En déclarant que le Pool est la

locomotive du Congo, le Président Pascal Lissouba misait, objectivement, sur l'émergence économique du pays, le Congo. Et, il se devait de motiver la frugalité de cette communauté pour faire l'économie des victuailles, par ricochet, faire rebondir toute l'économie qui trainait à gérer le différend issu des élections. En substance, si le Département du Pool est victime d'un désordre sécuritaire, l'économie congolaise en prend durement le coup. Et, la crise économie et financière s'introduit allégrement dans le pays. En exemple, actuellement le Chemin de Fer Congo-Océan (CFCC), fleuron des œuvres économiques du pays, tousse, à cause aussi de la guerre dans le Pool. Notre économie nationale se plombe. Au souhait qui me traverse de vous voir être écouté, je m'appesantis sur le fait que vos efforts louables sentent dans la dynamique de restauration de l'économie congolaise, laquelle est en train d'accuser une faillite qui résulte d'une gestion non rentable. D'où, le gouvernement est contraint d'entreprendre des négociations avec le FMI, pour lui permettre de relancer une économie très agonisante, une

économie en panne de croissance. C'est pour aussi relancer, dès janvier 2018, des réformes qui, forcément, devraient inclure la mise en place d'un ensemble d'organes de lutte contre la corruption, la tricherie et la gabegie financière. Parce que cette crise économique que traverse notre pays est extrêmement profonde et résulte de la gestion non rentable.

Sages d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour la situation du Pool, vous êtes en symbiose avec des citoyens congolais qui sont épris de paix et de progrès au Pool, et sur toute l'étendue du territoire national. Prenez-en conscience. Car, Salomon, votre adepte, est votre guide, mieux votre étoile. Et, pourtant, l'homme n'est qu'un homme, il faut qu'il se représente ses limites et recherche dans son entreprise une place à la volonté divine.

Enfin, pour terminer ma lettre, je me plais, une fois de plus, de vous féliciter et de vous encourager. Aussi, en votre qualité de sages et notables, vous devez demeurer vertueux, pleins d'imagination, volontaires, pragmatiques et bienveillants face à cette grave crise du Pool. Ce sont ces qualités qui vous permettront d'être opérationnels auprès des autorités nationales, en vue du dénouement parfait de cette austère situation. Entendu que cette crise devrait s'arranger avec clarté de compréhension et de raisonnement. Donc, avec lucidité!

Sur ce, il me reste qu'à vous adresser tous mes sentiments de parfaite considération, tout en vous souhaitant mes vœux de bonheur et de longévité. Que cette nouvelle année de votre vie vous soit favorable dans toutes vos activités et que le Dieu Tout-Puissant, ce Dieu de Paix, de Miséricorde et d'Amour, vous bénisse abondamment!

(Suite de la page 14)

une force de progression dans une société.

Le philosophe Didier Ngalebaye va plus loin que le Président américain, Donald Trump. Il ne caresse par la politique africaine dans le sens du poil, il exécute son verdict sans appel, en affirmant: «Analphabètes (primaires ou secondaires) ou hautement lettrés (civils ou militaires), tous les politiques africains gèrent de la même manière mal. Au fondement de cette mal gouvernance se trouve un refus ontologique à effet anthropologique d'apprendre auprès d'autrui pour mieux apprécier et rectifier ses propres stratégies».6

Plus loin: «Cet orgueil négatif-ontologique se traduit politiquement par et dans un dogmatisme juridique en forme d'intra-droit et qui consiste à gouverner sans tenir compte de la loi, c'est-à-dire à la coupler de plusieurs exceptions non dites et non écrites: état social comparable à aucune jungle où les lois de talion sont affectueusement respectées. L'infra-droit, voilà la cause des causes des événements politiques de l'Afrique, depuis les indépendances et qui appellent des mécontentements souvent à forme violente».7

Ces propos sont-ils de Trump? Non, l'Afrique est vraiment ma-

lade d'elle-même. La capacité de sa créativité, qui pouvait éradiquer la pauvreté dans les milieux sociaux, est rejetée aux calendes grecques.

N'est-ce pas vrai que l'Afrique est mal partie? La recherche de la prospérité serait-elle au rendez-vous?

L'Afrique, vu les critiques à son endroit depuis la colonisation, l'indépendance et aujourd'hui, pourra-t-elle se remédier pour soulager, amoindrir, sinon éradiquer le fléau du tribalisme de migration et pauvreté?

Le climat moral et politique est fait de méfiance, de suspicion, d'amateurisme et de grand désespoir.

1. Emmanuel Ngono, 2004 Le Mal Africain: Plaidoyer pour le développement de l'Afrique, Editions, Souvenir, Porto-Novo, P. 41.

2. Shanda Tonmé, 2011, La Malédiction de l'Afrique noire: de la Négritude à la Négrocratie, L'Harmattan, Paris, p.49.

3. Dominique Ngoïe-Ngalla, 2011, L'Afrique à l'épreuve de l'Histoire: Brève réflexion sur quelques faits de l'Histoire africaine, Bajag-Meri, Paris, France, p.92.

4. Ibid.

5. Dominique Ngoïe-Ngalla, 2015, Propos sur l'Afrique, Bajag-Meri, Paris, France, p.73.

6. Didier Ngalebaye, 2006, Idées directrices pour une autre politique en Afrique, Editions des complexités, Brazzaville, P.59.

7. Ibid.

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun.

Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

La Rédaction.

La problématique de la paix

La Paix n'est pas l'absence de guerre. Elle n'est pas le fait ni l'affaire d'un individu, fut-il un super-homme. Elle est l'affaire de tous. Elle est une attitude de toute la communauté.

Nombreux sont ceux qui pensent que la paix signifie seulement sécurité physique et absence d'opérations policières et militaires, encore que la guerre est forcément un moment idéal pour apprendre à mépriser la vie humaine. Pourtant même dans la révélation biblique, la paix est beaucoup plus que la simple absence de guerre: elle représente la plénitude de la vie car la paix est l'objectif de la coexistence sociale comme cela apparaît de manière extraordinaire dans la vision messianique de la paix perpétuelle d'Esaïe: «Quand tous les peuples se rendront dans la maison du Seigneur et qu'il leur indiquera ses voies, ils pourront marcher vers les sentiers de la paix» (Is 2, 2-5). La paix est une valeur et un devoir universels. Elle trouve son fondement dans l'ordre rationnel et moral de la société. Elle n'est pas un équilibre stable entre les forces adverses, mais elle requiert l'édification d'un ordre sur la justice et la cha-

rité. La paix est le fruit de la justice. La violence et la paix ne peuvent pas coexister. Ainsi définie, la paix est une valeur cardinale qui conditionne la stabilité et le développement d'un pays. Il n'y a pas de développement sans sécurité, pas de sécurité sans paix, et pas de paix sans justice, liberté et respect des droits de chacun. La notion de paix renvoie à un consensus national minimal qui suppose une participation effective de la population et son adhésion pour créer un sentiment de bien-être relatif et d'harmonie. La paix véritable ne peut régner et se consolider sans la répartition équitable des ressources et des biens sociaux, la création des conditions de prospérité pour le plus grand nombre. Autrement, ce n'est qu'un leurre, un simple slogan. La paix peut être considérée, à juste titre, comme le bien le plus précieux. Elle suppose une lutte collective contre les injustices, les inégalités, la corruption, le

favoritisme; le népotisme et le tribalisme

Les situations de précarité et de pauvreté extrême de la majorité de la population, le chômage massif des jeunes...ne sont pas favorables à un climat de paix. Il n'y a pas de paix et de sécurité pour celui ou celle qui n'a rien à manger, nul endroit pour dormir, porte des lambeaux, n'a pas de travail et qui passe le plus clair de son temps à mendier le droit d'exister et de travailler.

C'est le rôle et la mission de l'Etat de garantir la paix et la sécurité de tous les citoyens. La constitution lui consacre ce droit régalien et lui en confie le mandat. Un mandat que les Chinois qualifient de mandat céleste au lieu de simple mandat électif.

Le mandat céleste est un contrat confié à un souverain, un roi ou un empereur qui, en retour, doit assurer la paix et la prospérité à tout son peuple. C'est pourquoi la philosophie confucéenne déclare bon leader, celui qui est vertueux et efficace.

«La paix n'a pas de prix», mais elle a un coût qui ne doit pas être exorbitant pour les populations à cause de la mauvaise gouvernance politique et économique.

Les populations ont besoin

d'une paix «totale et définitive», qui est garantie par la sécurité physique, sociale, économique et mentale, la quiétude et la stabilité. Ce qui suppose que le peuple ne doit pas être tenu par la peur, l'ignorance, l'obscurantisme, l'intimidation et le mensonge. La paix totale et définitive est le résultat d'un leadership d'intégrité qui pratique une éthique de valeurs, avec une cohérence entre les croyances et les comportements. La rectitude et l'honnêteté ont toujours suscité la confiance, la crédibilité et la fiabilité, tandis que le militantisme fanatique dégénère en un syncrétisme où religion, idéologies, ésotérisme et démocratie se mélangent en une espèce d'apostasie de la classe dirigeante au gré de vils intérêts matériels individuels.

C'est pourquoi l'arrogance, le manque de considération vis-à-vis des masses populaires, la non tenue des engagements et promesses, le culte de la personnalité, ne sont pas génératrices de confiance et de paix.

Dans son discours d'investiture du 14 août 2009 à Brazzaville, le Chef de l'Etat déclarait, je cite: «Vous m'avez dit votre profonde satisfaction d'avoir recouvré la paix, la sécurité, la quiétude

et la stabilité. La restauration de ces fondamentaux nous a permis de faire redémarrer, entre autres, l'économie nationale, la reconstruction de l'unité nationale et la démocratie. Mais alors pour qu'il en soit ainsi, changez donc de mentalités. Laissez choir à jamais les mentalités d'assistés, de profiteurs, de personnes en quête perpétuelle de passe-droits et autres facilités. Adonnez-vous désormais à la rigueur du gain mérité et non aux délices trop faciles et honteux de la magouille.»

Tout dépend donc des hommes et de leurs attitudes. Une remise en cause radicale, effective des comportements suppose que nous nous éloignons du mode déclaratoire, incantatoire et rituel. Il faut penser, réfléchir, proposer, prendre des risques, assumer sa part de responsabilité. Il faut travailler sa conscience pour atteindre un état d'altruisme, de non résistance au bien, de rejet du mal, voire de soumission au bien. Car l'Homme doit rester la mesure de toute chose sous le contrôle de Dieu et comme l'a écrit Jean-Jacques Rousseau, dans les Confessions: «Le cœur de l'homme est son paradis ou son enfer.»

Placide Gaga ZOBA
Groupe sur la recherche stratégique



POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur majeur dans le secteur de la distribution de carburants:

**GESTIONNAIRE MOYENS GENERAUX –
ARCHIVISTE (H/F)
Réf: 020/18**

Nous recherchons pour le compte de notre client qui exerce dans le transit:

**CHEF COMPTABLE (H/F)
Réf: 021/18**

Vous souhaitez connaître les détails du poste et candidater?

**Merci de postuler à l'offre
avant le 25 février 2018 en consultant notre site
dans la rubrique DERNIERES MINUTES:**

<http://www.potentielrh.com>

**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613- Tél.: (242) 05.534.46.83 - E-mail: batia_paul@yahoo.fr- 95,
Avenue Linguissi PEMBELLOT**

Rond-Point ex-«BATA», en diagonale de l'immeuble des Officiers 9 étages-
Pointe-Noire - Congo
Paul Bernard BATIA,
Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale la Réunion du Conseil d'Administration du 23/03/2015 de la société «ISS INTERNATIONAL S.p.a», Société Par Actions au capital de 5.000 Euros, sise à Rome (Prov. de Rome) Via Magna Grecia 117, régulièrement immatriculée à Rome au registre du commerce et du crédit mobilier sous le n°08137831007, reçu en forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 04 Juin 2015, soumise selon le voeu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le huit juin deux mille quinze, à la recette de Pointe-Noire Centre, folio 097/159 n°4362, le Conseil d'Administration a décidé et adopté sur le seul point à l'ordre du jour contenant:

- L'ouverture d'une succursale à Pointe-Noire, en République du Congo.

Ladite succursale a pour activités: La promotion, l'étude, l'optimisation de procédés et des systèmes d'entreprises, la conception, la construction et la transformation, l'installation, le projet management, la formation, la supervision, et la mise en oeuvre et/ou en exercice et tout ce qui est nécessaire à toute initia-

tive d'assistance dans les secteurs des infrastructures et d'ingénierie, énergie et Oil & Gas, ainsi que l'installation, l'entretien, le démarrage, l'exercice, le precommissioning, le commissioning et la conduite de moyens de transport, machines, installation et ainsi de suite: le déroulement des services envers les sociétés E.P.C.O (Ingénierie, approvisionnement et/ou construction et/ou opération) main contractors, concernant l'activité de vérification et d'assistance à des entreprises en phase de réalisation et de gestion des installations; prédisposition de devis et des cahiers des charges, etc.

Elle est représentée, pour toute sa durée, par Monsieur Roberto CAMMI, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité Italienne, né le dix mars mil neuf cent soixante-cinq à Ponte dell'Olio (Italie).

Et est, à ce jour, régulièrement constituée et enregistrée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le n° CG/PNR/15 B 525.

Pour avis,

Le Notaire

**CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»**

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P. : 4905, Pointe-Noire/Tél.: 06 953 97 97

CANAL+ CONGO SA

Au capital de 10 000 000 francs CFA
Siège Social: Avenue de l'Indépendance, en face de l'Ambassade de la République
Démocratique du Congo.
RCCM: CG/BZ/18 B 7315 / Brazzaville, Congo

ANNONCE LEGALE

Précédente annonce légale: La Semaine Africaine n°03619 du mardi 23 Août 2016

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'actionnaire unique de la société CANAL+ CONGO SA, le siège social de la société a été transféré de Pointe-Noire, 15, Boulevard Charles De Gaulle à Brazzaville, Avenue de l'Indépendance, en face de l'Ambassade de la République Démocratique du Congo, centre-ville, République du Congo.

Le transfert de siège social a entraîné la radiation de la société CANAL+ CONGO SA du registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire et son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville.

En conséquence de ce transfert, un établissement secondaire a été immatriculé au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, en raison de l'exercice des activités commerciales dans cette ville.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique pour le transfert du siège social et la radiation de la société du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe- Noire, sous le numéro 18 DA 1613, le 09 Janvier 2018.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique portant radiation de l'Etablissement secondaire de Brazzaville sous le numéro 18 DA 15, le 10 Janvier 2018.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville des statuts pour immatriculation de la société sous le numéro 18 DA 17, le 10 Janvier 2018.

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société à Brazzaville sous le numéro CG/BZV/18 B 7315.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique, portant ouverture d'un Etablissement secondaire sous le numéro 18 DA 1631, le 11 Janvier 2018.

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de l'établissement secondaire à Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR 18 B 15.

Pour avis.

**ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE**

05 551-36-01/06 650 53-28/222 81-07-42
Brazzaville - République du Congo

INSERTION LEGALE

«BDC» S.A.R.L.U.

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital d'Un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: n° 15, rue BOMASSA, Moukondo-Brazzaville
République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville, le onze janvier deux mil dix-huit, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «BDC» SARLU, enregistrée à Brazzaville aux Domaines et Timbres de la Plaine, en date du dix-huit janvier deux mil dix-huit, Folio 013/7 n° 0102.

La Société a pour objet:

- Prestations de ventes;
- Ventes accessoires informatiques;
- Restauration;
- Location véhicules;
- Import-Export;
- Commerce général.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, indus-

trielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires connexes ou annexes, susceptibles à en faciliter la réalisation, l'extension et le développement.

Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA.

Durée de la Société: 99 ans.

Siège social: n° 15, rue BOMASSA, Moukondo-Brazzaville-République du Congo.

Gérance: La société est gérée par Madame OGNANGUET-SAMBA Julia-Farelle.

RCCM: CG/BZV/18 B 7324.

Pour insertion,

**Maître Hortense MVINZOU
LEMBA**

Education

Le Congo renégocie le financement de ses projets éducatifs

Mobiliser 3 milliards de dollars pour financer la scolarisation de près de 300.000 enfants dans les pays en voie de développement, à travers le Partenariat mondial sur l'éducation (PME), a été l'objectif visé par la 3^e conférence mondiale sur le financement du PME, tenue du 2 au 3 février dernier, à Dakar (Sénégal), sous la coprésidence des présidents français et sénégalais, Emmanuel Macron et Macky Sall.

Le PME s'affirme comme la seule et unique plateforme multilatérale de mobilisation des ressources et d'accompagnement, tout comme de soutien des politiques publiques en matière d'éducation. Au cours de cette conférence, les participants ont proposé la construction d'un modèle de financement de l'Education ouvert à tous les acteurs de la société civile, aux parents, aux entreprises pour soutenir la scolarisation des enfants. L'éducation reste un défi mondial à côté de la santé. Et pour faire face aux défis mondiaux, l'éducation demeure la seule réponse, notamment celle des jeunes filles. D'où tout l'intérêt du thème retenu pour cette conférence: «Le financement de l'éducation comme investissement de l'avenir».

La directrice générale du PME a précisé à l'occasion que ce soutien sans précédent signifie aujourd'hui que le PME peut continuer à se concentrer sur les enfants les plus exclus et les plus vulnérables, et s'efforcer d'élargir son aide à 89 pays, dans lesquels vivent 870 millions d'enfants et 78% des enfants non scolarisés dans le monde. Pour Anatole Collinet Makosso, le ministre congolais de l'Enseignement primaire, a échangé avec la directrice générale du PME, Alice Albright. Il a renégocié à cet effet le financement des projets éducatifs au Congo. Une renégociation qui fait suite au rejet de la requête



Pour faire face aux défis mondiaux, l'éducation demeure la seule réponse

de la prise de conscience de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux; de la coopération bilatérale et multilatérale pour faire de l'éducation un enjeu important de survie de l'humanité. «Nous pouvons dire que le PME vient de réussir un grand pari. Sauver l'éducation, c'est sauver le monde», a-t-il indiqué. A noter qu'en marge de la conférence, le ministre congolais de l'Enseignement primaire, a échangé avec la directrice générale du PME, Alice Albright. Il a renégocié à cet effet le financement des projets éducatifs au Congo. Une renégociation qui fait suite au rejet de la requête

introduite en 2015, pour cause de non-respect des contraintes du PME. Pour mémoire, le Congo a pris l'engagement depuis 2016 d'augmenter l'allocation budgétaire du secteur de l'éducation en consacrant 25% du budget au secteur de l'éducation. En 2018, 26,40%; 25,84% en 2019 et 25,89% en 2020. Malgré ces efforts fournis par le Congo, le Partenariat exige que dans les 25% accordés, 45% soient consacrés uniquement à l'éducation de base.

Esperancia MBOSSA et Chancelle NGOLO, (stagiaire)

Médias

Des journalistes des deux Congo formés aux normes internationales du travail

La ville-capitale de la République du Congo a abrité du 6 au 9 février 2018, une formation sur les normes internationales du travail au profit des 17 journalistes venus de la République Démocratique du Congo et de la République du Congo.



Vue partielle de la séance de formation

Organisée par le Centre international de formation (CIF) de l'Organisation internationale du travail (OIT), en collaboration avec le Bureau pays de l'OIT de la sous-région Afrique centrale, regroupant la République Démocratique du Congo, l'Angola, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon et le Tchad, cette formation a permis aux professionnels des médias d'avoir des connaissances, des compétences et des outils nécessaires pour informer sur les droits au travail et sensibiliser le public sur les travaux des organes de contrôle de l'OIT.



Les journalistes et les animateurs à la fin de la formation

Animée par Mme Maura Miraglio et M. Jean-Christophe Servant, deux experts venus du Centre international de formation de l'OIT, sis à Turin, en Italie, la formation s'est articulée autour de différents thèmes, dont entre autres: «Le système des normes internationales du travail (NIT) et sa pertinence pour les médias», «Les mécanismes de contrôle de l'application des normes internationales du travail basés sur des données et ressources sur les NIT et leur application» et «Le contenu des NIT fondamentales et leur application au niveau national».

Pour Adelard Mambuya Obul'Okwess, journaliste de RDC, «cette initiative est à louer et à pérenniser pour former encore plus pour parler suffisamment des droits au travail et des droits du travail». Roland Parfait Goma, point focal de l'OIT pour le Congo, estime que cette formation sur les NIT, consacrée aux professionnels des médias des deux rives du fleuve Congo a atteint ses objectifs au regard des résolutions prises. Le Bureau pays de l'OIT de la sous-région Afrique centrale a son siège à Kinshasa. Et chaque pays relevant de ce Bureau a un point focal.

Philippe BANZ

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

Santé

Lancement d'une campagne de soins de santé gratuits à Brazzaville

La population de Brazzaville bénéficie depuis mardi 13 février 2018 d'une campagne de consultation gratuite organisée par la société de téléphonie mobile Airtel Congo, en partenariat avec l'ONG Depaget Médical Center. Cette campagne a pour buts de sensibiliser, d'éduquer et de faire connaître à la population brazzavilloise l'importance de la nutrition et de la prévention de certaines maladies comme l'hypertension, le paludisme, etc.

Lancée à Ouenzé, le 5^e arrondissement de la ville-capitale, en présence de Marcel Ganongo, administrateur-maire de cette circonscription, cette initiative, qui date déjà de cinq ans, a pour but d'amener les populations à développer le réflexe de la prévention médicale. Des consultations gratuites orga-

nisées à cet effet permettent de mesurer la tension, contrôler la glycémie, le poids, la taille et de faire un test paludique



Une séance de prise de tension artérielle

(goutte épaisse). «La population doit prendre conscience que le premier médecin, c'est d'abord celui qui est le gérant du corps», a indiqué à l'occasion le Dr Josaphat Depaget, nutritionniste et promoteur de santé. Ce programme de santé ne se limite pas seulement à la consultation, mais aussi à la distribution des médicaments et

à des conseils aux populations comme: boire tous les matins de l'eau à jeun; manger léger tous les soirs; faire un bilan de santé. A signaler que cette cérémonie a connu aussi la participation de l'administrateur-maire de Moundali, Benjamin Loukakou.

Madocie Deo-Gratias MONGO & Ismaelle Goveline AKIANA (stagiaires)



Une vue de personnes attendant d'être consultées

Centres de formation islamiques franco-arabes

Le Conseil supérieur islamique sollicite l'appui de l'Etat

Il y a peu le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, a eu un entretien avec le président du Conseil supérieur islamique du Congo, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka. Les deux parties ont évoqué les questions liées à l'organisation, la discipline et l'éducation des jeunes. «Etant donné que nous gérons un certain nombre de structures de formations, il est tout à fait normal que nous venions présenter quelques préoccupations des centres de formations



Djibril Bopaka et Collinet Makosso pendant l'entrevue

islamiques franco-arabes de notre pays. A ce sujet, nous venons de recevoir des orientations pour

la bonne gouvernance de ces derniers et sollicitons l'appui de l'Etat pour l'accomplissement

de nos ambitions. Nous partons satisfaits», a-t-il dit. Interrogé sur la question de terrorisme au Congo, Djibril Bopaka a rassuré que le Conseil supérieur islamique est le premier gendarme qui a pour rôle de veiller sur l'éducation des enfants. «Nous les encourageons à respecter le coran à 100% et non de s'allier à des groupes, qui, pour quelques billets de dollars ôtent la vie à des innocents», a-t-il indiqué.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ANNONCES

Location, achat et vente

Tél: 06 668 01 03 / 04 487 60 09 / 06 976 58 36

- Carrière de 14 hectares à vendre à Kombé,
- Parcelle à vendre sur l'avenue de la Paix avec maison,
- Parcelle à vendre avec maison à Bacongo,
- Parcelle à vendre au Plateau des 15 ans,
- Demi-parcelle avancée à vendre sur l'avenue Mwéti, Château d'eau,
- Parcelle à vendre à Mayanga, quartier Moussosso,
- Parcelle à vendre à Kombé, vers Agri-Congo,
- Parcelle à vendre au Centre-ville,
- Demi-parcelle à vendre au Centre-ville, vers le C.H.U,
- Parcelle à vendre à Mfilou, quartier Moutabala,
- 5 parcelles à vendre sur le goudron, quartier Nganga Lingolo,
- Demi-parcelle à vendre à Madibou, quartier Kimpomo,
- Parcelle avec maison clôturée à vendre à Madibou,
- Parcelle à vendre à Mfilou, quartier La Base,
- Demi-parcelle à vendre avec une maison chambre-salon à Kinsoundi, quartier Barrage.



**PROMO
GIGA POMBA**

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Compose *121*4#



3GB
5 000^F 7
jours

45 GB

30 000^F 30
jours

LE RESEAU DES SMARTPHONES

PUBLICIS - AG Partners

Ministère de la Culture et des arts

Raffermir les relations culturelles entre le Congo et la Turquie

La formation du personnel du ministère de la Culture et des arts et la 11^e édition du Festival panafricain de musique (FESPAM) sont entre autres points abordés au cours de l'audience que le ministre de la Culture et des arts, M. Dieudonné Moyongo, a accordée à M. Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo. C'était le mardi 6 février 2018, à Brazzaville.

Le diplomate turc a aussi saisi cette occasion pour remettre au ministre Dieudonné Moyongo la lettre de félicitations que son homologue turc lui a adressée pour sa nomination à ce poste. Il a également réaffirmé l'engagement de son pays à collaborer avec le Congo sur le plan culturel. «Nous avons parlé de toutes les possibilités de coopération dans tous les domaines relevant de son ministère: la culture, les arts, les musées, etc. Nous sommes disponibles à collaborer avec toutes les directions du ministère de la Culture, afin de lancer la coopération dans différents domaines», a fait savoir le diplomate turc. Concernant les bourses d'études qu'offrent son pays au Congo, l'ambassadeur Can Incesu a rassuré que celles-ci sont disponibles. «Des bourses

d'études sont disponibles pour les agents du ministère de la Culture et pour les étudiants. Nous avons relancé depuis le 5 février, la campagne de bourses du troisième cycle, master, pour un mois. Et comme les années précédentes, les demandes se font sur le site de bourses de Turquie. J'ai aussi informé le ministre que ces bourses pourraient aussi être utilisées par des personnes faisant partie de l'administration congolaise, mais qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances dans un certain nombre de domaines au niveau des études supérieures. Ces bourses sont aussi ouvertes aux étudiants qui ont déjà une licence ou qui vont avoir une licence au cours de cette année académique», a-t-il renchéri. S'agissant du Festival panafricain de musique, l'ambassadeur Can Incesu a annoncé que la



Pendant l'entretien entre Dieudonné Moyongo et Can Incesu

Turquie compte figurer parmi les pays qui prendront part à ce grand événement. «Le ministre de la Culture souhaite que cet événement puisse se dérouler cette année. La Turquie était intéressée par ce festival l'année dernière et puis nous avons un groupe candidat à y participer. Un groupe de musique latino-américain, avec des chansons turques. Nous espérons que le FESPAM aura lieu cette année avec une participation turque. Ce qui permettra de faire connaître la musique turque au Congo, et faire que les ar-

tistes repartent en Turquie avec une meilleure connaissance de la musique congolaise», a-t-il confié. En somme, le diplomate turc, visiblement satisfait de son entrevue avec le ministre de la Culture et des arts, a affirmé: «J'ai aussi marqué ma disponibilité à coopérer avec toutes les directions du ministère et lancer la coopération dans différents domaines».

Alain-Patrick MASSAMBA

Emission «Couleurs tropicales» de RFI

Claudy Siar posera ses valises à l'IFC de Brazzaville

Une des émissions musicales phares de Radio France Internationale (RFI), «Couleurs tropicales» débarque au Congo. Claudy Siar, son présentateur vedette, animera, en effet, le vendredi 23 février 2018 à 10h, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, un atelier «Génération consciente» sur le thème: «L'Afrique est-elle un continent d'avenir pour la jeunesse?». Une rencontre qui sera ouverte à tous les étudiants, dans la limite des places disponibles.



Claudy Siar

Le samedi 24 février, à 17h, aura lieu un concert sur le thème: «Couleurs tropicales est au Congo». Ce show public et gratuit rassemblera de nombreux artistes congolais et sera diffusé sur les antennes de RFI du 26 février au 2 mars 2018, au cours de la semaine spéciale «Couleurs tropicales au Congo».

Animée depuis plus de 22 ans par Claudy Siar (d'origine guadeloupéenne et né à Paris), «Couleurs tropicales» est considérée comme l'émission qui donne le pouvoir aux musiques afro. Cette émission est diffusée du lundi au vendredi à 16h10, Temps universel (TU) et 00h10 (TU) en Afrique, du mardi au samedi, 20h33 (TU) vers l'Afrique haoussa (uniquement la 2e partie), 21h10 (TU) à Paris, et dans le reste du monde à 22h10 (heure de Paris).

Créée en 1995, «Couleurs tropicales» est une émission réalisée par Benjamin Sarralié, sous la coordination d'Anabelle Jogama-Andy.

Claudy Siar est un chef d'entreprise, chanteur, animateur de radio et de télévision français. Producteur de Couleurs tropicales sur RFI, il est le fondateur et le copropriétaire de la radio Tropiques FM, animateur-producteur d'Africastar et du Claudy Show (RTT Productions).

L'animateur présente également l'émission «The Voice Afrique francophone», diffusée sur la chaîne Voxafrica.

Il a été Vice-président délégué du CREFOM (Conseil représentatif des Français d'outre-mer), et délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer, entre le 29 mars 2011 et le 27 juillet 2012.

Chancellor NGOLO
(Stagiaire)

Pour stigmatiser le phénomène de la migration

Le Père Jean-Marie Bukasa Malu chante le «Cri du migrant»

«Cri du migrant», tel est le titre du single dont l'auteur est le Père carme Déchaux, Jean-Marie Bukasa Malu, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila et fondateur d'Afrika Telema (littéralement, Afrique lève-toi). Une association œuvrant pour la paix dans le monde. A travers cette chanson, le prêtre stigmatise le phénomène de la migration qui a ensorcelé tant de générations.

En s'identifiant au migrant fasciné par la quête d'un El Dorado, ce dernier réalise que son odyssée n'est qu'un rendez-vous pris avec la mort. Quel risque que de vouloir traverser la Méditerranée sur des embarcations de fortune! Pour l'auteur, la sécurité est l'autre nouveau nom de la

paix. Ainsi, il invite les gouvernants et les gouvernés à se serrer les coudes pour construire une Afrique où le vivre-ensemble et le mieux-être seront de mise. Refrain: Je ne veux pas que tu meures en mer (3 fois) Couplets: 1- Ô mer, toi qui engloutis le



Le père Jean-Marie Bukasa Malu au studio, pendant l'enregistrement de son single

rêve de ma vie Comme un crocodile, je fuis la pluie pour me réfugier dans l'eau. Ainsi, je fuis la mort dans mon pays natal insécurisé pour l'embrasser brutalement dans la mer. 2. A une époque des avancées significatives de l'Occident dont la science sert à transformer la nature, l'homme et son identité La mienne m'engage à creuser l'insécurité et le désenchantement. 3. Oui, je me situe entre atterrissement et souffrance. J'expérimente la rupture totale de la sécurité sociale, économique et culturelle de ma terre natale Je me suis, enfin, situé entre les eaux, aspiré par le modèle des autres que j'assume aveuglément. 4. Pour prolonger mon espérance de vie J'emprunte multiples chemins à la recherche de la sécurité. Toi mer, au lieu d'être facilitateur, tu deviens mon bourreau. Tu m'engloutis en m'offrant en cadeau aux monstres marins, ma paix est aussi entamée.

5. Pour moi, la sécurité est l'autre nouveau nom de la paix. Mon désir, c'est le retour au pays natal Je pensais que c'était mieux ailleurs Alors que c'était une illusion 6. Peuples africains, levons-nous. La mort des migrants en mer est une réalité. Enfants, jeunes et vieillards d'Afrique, tous debout pour contribuer à la restauration de la sécurité à tous les niveaux, sécurité qui, d'après moi, est l'autre nouveau nom de la paix. Mobilisons-nous pour travailler la terre de nos ancêtres, gage de tout développement durable; ensemble luttons contre la pauvreté qui pousse nos frères et sœurs à aller mourir en mer. 7. Je lance un appel pressant à nos gouvernants d'Afrique à ne pas baisser les bras, qu'ils continuent leurs missions de sécuriser leurs nations et d'éradiquer la pauvreté pour l'honneur de l'Afrique.

AFRIKA TELAMA

REMERCIEMENTS

Les enfants Élisabeth Banimba: Marie Agathe, Christian et Olga Makouezi, Félicité et Joe Mouboyo, Arsène et Anicet Fouka, ainsi que toute la famille Nsana Antoine, remercient toutes les personnes qui les ont assistés lors du décès de leur mère, Élisabeth BANIMBA, ancienne de l'école Sainte Agnès et de la Fraternité Sainte Agnès (paroisse Notre Dame du Rosaire), militante de l'ex-Union Révolutionnaire des Femmes du Congo (URFC) des années 70, auxiliaire sociale retraitée, survenue le 28 décembre 2017



à Brazzaville à l'âge de 86 ans. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 16 janvier 2018, après la messe de requiem en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo.

Requiem aeternam, *maman Elie!*

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassal (face au ccf) Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Blayenda (face à la Mairie)

Tel (+242) 053010238 / 055501075 Tel (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net Nos partenaires

Championnat national de Ligue 1

Une petite surprise signée JSP !

La reprise du championnat est effective après l'interruption imposée par le déroulement le week-end dernier des coupes africaines des clubs. Quel redémarrage! Bizarre! On a peiné ici, là des buts à la pelle. Au total, pour le début de la cinquième journée, quatorze buts ont été inscrits en cinq matches, dont treize à Massamba-Débat. La petite surprise est venue de JSP qui a fait perdre au leader Otohô ses premiers points.

Tout est reparti mardi 13 février avec le match Inter Club-Tongo FC. Deux équipes au style de



La joie des joueurs de JSP après leur égalisation



Diables-Noirs-FC Kondzo: une avance de buts

jeu identique : passes courtes, déviations de ballon, quelques tirs au but adverse. Il a renvoyé dos à dos les «belligérants»: 1-1.

Peu après, les cheminots de Pointe-Noire ont fait une fois de plus un malheur à Brazzaville, après avoir mis à genoux Tongo FC lors de la troisième journée. Leur victime, cette fois, est Saint-Michel de Ouenzé qu'ils ont battu par 2-0. Cela reflète leur réussite sur la pelouse de Massamba-Débat, tandis que leur adversaire du jour tisse toujours du mauvais coton.

Il faisait une canicule à vous cuire le crâne quand JSP et l'AS Otohô sont entrés en lice mercredi 14 février à Massamba-Débat. Tous animés de l'ambition de présenter un beau football au public venu peu nombreux malheureusement. C'est le contraire qui aurait surpris, le coup d'envoi étant donné à l'heure où nombreux n'avaient pas encore bouclé leur journée de travail.

Ça été une course curieuse, alerte, avec des buts superbes! Au finish, un match nul insolite qui a surpris observateurs et spécialistes.

Sixième minute de jeu, l'AS Otohô donne le ton en inscri-

vant le premier but par l'international Bersyl Obassi, d'une frappe du pied gauche: 0-1.

Quarante-six minutes plus tard, Jeunesse sportive de Poto-Poto y réplique. C'est Gontron Ngouonimba qui, en exploitant un ballon relâché par le portier Mongondza, apporte en pleine course l'égalisation: 1-1.

Avec cette égalisation, JSP devient plus mordant. Et en brûlant la politesse à Mongondza, Ndaba Bakala glisse le ballon dans la cage dégarnie: 2-1, pour les jeunes de Poto-Poto qui courent, dès lors, vers la victoire. Ils en ont les moyens, à en juger par leur manière de jouer. Hélas, ils offrent à la tête de Botamba Matheus l'occasion de sauver l'AS Otohô grâce à son but égalisateur vers la fin du match: 2-2.

Des buts pleins les filets aussi, ensuite, entre Diables-Noirs et FC Kondzo.

Trente-neuvième minutes, le Diablotin Prestige Mboundou croise et trompe Arnaud Koutsiatama (1-0). Le jeune international récidive au terme d'une vigoureuse percée, à la quarante-quatrième minute de jeu: 2-0.

Après la reprise, FC Kondzo connaît une période catastro-

pique. Avec le troisième but des Diables-Noirs qui porte l'empreinte de Junior Amour Loussoukou (52e). La vision de jeu de ce dernier et son aisance technique ont été si géniales qu'il n'a eu aucune difficulté à trouver pour la deuxième fois le chemin des buts quelques minutes après: 4-0 (80e). Et son équipe visite le malheureux Arnaud Koutsiatama pour la cinquième fois, sur un penalty transformé par Kader Bidimbou, à la 86e minute de jeu: 5-0. Les carottes étaient déjà cuites. A Pointe-Noire, V.Club Mokanda été auteur d'une belle victoire sur Nico-Nicoyé (1-0). Les derniers matches se déroulent au moment où nous mettons sous presse.

En rappel: la quatrième journée, disputée jeudi 8 et vendredi 9 février, était tronquée de quatre matches pour les résultats ci-après:

JSP-Saint-Michel de Ouenzé: 1-1

Tongo FC-FC Kondzo: 2-1

AS Cheminots-Patronage

Sainte-Anne: 0-0

JST-V.Club Mokanda: 2-0.

Jean ZENGABIO

en leur faveur en fin de rencontre devant PSG (France) en marquant deux buts en trois minutes par Cristiano Ronaldo (auteur déjà du but d'égalisation) et Marcello (3-1). Un retour d'enfer! 17 buts en deux soirées! Un feu d'artifice. La parole est revenue aux artistes. Un spectacle de rêve pour les nombreux fans de football. Au Congo, ils l'ont suivi chez soi, qui dans un videoclub.

G.-S.M.

Ligue africaine des champions

L'AS Otohô ne jure plus que par la qualification à Alger

Malgré une victoire à Owando face au Mouloudia Club d'Alger (MCA) sur le score de 2 buts à 0, en match aller du tour préliminaire, le président de la section football de l'AS Otohô, Olanqué Mo, est convaincu que les jeux ne sont pas encore faits, tout devant se jouer en définitive à l'occasion du match retour. Il n'empêche. Il est confiant quant aux chances de son équipe d'atteindre le tour suivant. Cette manche retour, faut-il le rappeler, se disputera le mercredi 21 février prochain, à partir de 19h au Stade du 5-Juillet d'Alger. Le président Olanqué Mo ne songe plus qu'à ce match, car il a déjà tourné la page d'Owando. Lundi 12 février, au cours d'un déjeuner de presse, il a montré la détermination du staff dirigeant et des joueurs, affirmant que l'AS Otohô se déplacera à Alger avec l'ambition ferme de valider la qualification au tour suivant. «Nous avons fait un pas à Owando, mais le plus difficile reste à faire (...) Les joueurs doivent donner le meilleur d'eux-mêmes sinon se dédoubler pour arracher la qualification», a-t-il indiqué. Le président d'Otohô affirme que son équipe a tous les moyens pour consolider son avance et assurer la qualification à l'extérieur. «Nous voulons rééditer l'exploit. Nous sommes encore



Olanqué Mo, président de la section football AS Otohô

en train de bosser dur pour mieux affronter Mouloudia chez lui, en Algérie», dira-t-il. Le MCA digère mal la défaite du match aller. Il se montre même mauvais perdant en attribuant le succès d'Otohô à un soi-disant «arbitrage scandaleux», comme l'a titré le quotidien «Le Buteur». Ainsi d'autres journaux algériens promettent l'enfer à Otohô. Ali Bencheikh, le capitaine du Mouloudia qui remporta la Coupe des clubs champions en 1976, a même déclaré ouvertement: «Il faut faire la même chose qu'eux. On doit leur rendre la monnaie de la pièce en se comportant de la même manière». Il est allé plus loin en donnant le mode d'emploi pour déstabiliser l'AS Otohô. «C'est eux qui ont voulu cela. Ils ont déclaré la guerre. Il faut se comporter avec eux sans

fair-play. On ne va pas leur dérouler le tapis rouge après ce qu'ils ont fait au match aller à l'équipe et aux journalistes.» C'est en fonction de ces réactions que le président Olanqué a insisté sur le volet psychologique de la préparation de l'équipe. «Le staff est en train d'instruire les petits sur le comportement positif ou négatif de ce qui pourra arriver en Algérie. Je pense que nos joueurs sauront quand même bien se comporter en Algérie.», a-t-il précisé tout en appelant à l'union sacrée les dirigeants et supporters. En tout cas, la qualification, ils veulent l'arracher ensemble à Alger.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Vie associative

Du foot en salle pour être en forme



Les heureux vainqueurs du tournoi «Jeunes cadres Cup»

Inflation des associations au Congo? Mais toutes ne se ressemblent pas. Elles se démarquent les unes des autres par leur spécificité. L'une d'elle, l'association sportive et sociale (ASS) «Les Jeunes cadres», consciente que le sport est bénéfique pour la santé, a organisé un tournoi de football en salle dénommé «Jeunes cadres Cup» au bénéfice des acteurs de la vie active.

Ce tournoi s'est achevé dimanche 11 février dans la salle Classico Sport, au centre-ville de Brazzaville. Objectif: «promouvoir le bien-être et la bonne santé en se référant au 3e Objectif du développement durable». Il a permis également «d'occuper les jeunes, car cette population sombre plus dans l'oisiveté et le manque de divertissements», a expliqué le président de l'association

«Les Jeunes cadres», Florian Koulimaya.

Huit équipes, au total, composées des acteurs de la vie associative (représentants de certaines banques, associations juvéniles) ont participé à la compétition. Le choix du football en salle a été dicté par les dimensions réduites du terrain, favorables aux acteurs qui ne sont plus habitués à jouer sur un grand terrain et à pratiquer régulièrement le football. «Sur une aire réduite, cela ne pèse pas trop physiquement sur eux», s'est justifié Florian Koulimaya.

Après la première phase, dimanche 4 février, quatre équipes ont glané leurs tickets des demi-finales disputées dimanche 11 février. D'un côté UBA Bank-Mozaza, de l'autre, Les Jeunes cadres-Mogoba. Pour des parties très ami-

cales. Dans la bonne humeur et les éclats de rire. Au finish, Mozaza et Les Jeunes cadres en ont décousu en finale. Une finale remportée par Mozaza, victorieux par 3 buts à 2. Des trophées et des chèques ont été remis aux deux finalistes, la plus grande coupe ayant échu, bien sûr, au vainqueur. Mais au-delà de ces récompenses, il y a un prix collectif gagné par tous. La compétition consistait aussi à favoriser «le brassage culturel afin d'aller au-delà des frontières du Congo», a indiqué Florian Koulimaya. L'objectif a été atteint avec la participation d'une équipe de ressortissants d'Afrique de l'Ouest. C'est tout le monde qui en aurait cueilli les fruits.

G.-S.M.

Football européen

Feux d'artifice sur le Vieux Continent

En début de semaine étaient disputées les premières rencontres des huitièmes de finale de ligue européenne des champions. Autant Manchester United (Angleterre) s'est refusé à faire des détails face au FC Bâle (Suisse), mardi 13 février, autant Liverpool (Angleterre) a réussi la désintégration du FC Porto (Por-

tugal). L'un et l'autre l'ont respectivement emporté par 4-0 et 5-0, en déplacement. Par ailleurs, mardi 13 février, dramatique match nul concédé à domicile par les Italiens de Juventus de Turin face aux Anglais de Tottenham (2-2). Les Espagnols du Real Madrid, alors qu'ils étaient menés 1-0, ont avec fracas, retourné la situation

APPELS A CANDIDATURE

Une entreprise congolaise cherche pour sa Direction à Brazzaville:

Deux inspecteurs Juniors:

Sous la Direction du Responsable de l'Audit et Inspection, les inspecteurs Juniors auront pour mission:

- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection;
- Rédiger des rapports d'audit et d'inspection;
- Formuler et faire le suivi des recommandations.

Activités liées au poste

- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers;
- Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats;
- Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la Banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques;
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes;
- Assister les inspecteurs/auditeurs seniors et chefs de mission dans la réalisation des missions;
- Participer à la réalisation des plans de mission;
- Réaliser les travaux de recherche et d'investigation;
- Rédiger les premières synthèses de travail.

Profil

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit

interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.

Savoir-être

- Avoir l'esprit d'analyse;
- Etre disponible;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Etre rigoureux;
- Etre intègre;
- Avoir le sens du questionnement.

Un Auditeur Système d'Information junior

Sous la Direction du Responsable de l'Audit Interne et Inspection, l'auditeur en système d'information junior aura pour missions d'évaluer les risques liés systèmes d'information.

Activités liées au poste

- Gouvernance du système d'information;
- Audit informatique;
- Audit des applications informatiques;
- Audit des projets ;
- Revue de migration des systèmes;
- Audit de conformité réglementaire;
- Revue des processus informatisés sous l'angle du contrôle interne métier;

Profil

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit avec une expérience d'au moins 1 an à un poste

similaire.

Savoir

- Connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Connaissances en langages de programmation;
- Connaissances en gestion de projet.
- Connaitre les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM,...);

Savoir faire

- Maîtrise de MS office (connaissances approfondies d'Excel et Access);
- Réglementation CEMAC;
- Connaissance des normes ISO, ISAE,...

Savoir-être

- Avoir l'esprit d'analyse;
- Etre disponible;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Etre rigoureux;
- Etre intègre;
- Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 26/02/2018, à l'adresse suivante: frecrutement2018@gmail.fr
Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENGA, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146, Avenue Katt Matou, en face de la société Z et H, au rond-point Lumumba, centre-ville, vers la société NANA BOUTIQUE, B.P.: 1336; Tél.: 220011961/220011982; email: cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire, République du Congo.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

La vente aura lieu le 07 mars 2018 à 10h, par devant Maître Bedel KAMBA, Notaire à Brazzaville, 230, Avenue Nelson Mandela, élisant domicile en l'étude de Maître Patrick SINDIKA LOUBOTA, étude sise à Dolisie, ex-garage MASSALA, centre-ville.

A LA REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DE:

La Banque Congolaise de l'Habitat, en sigle «B.C.H», Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de F. CFA 20 000 000 000 dont le siège est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P.: 987, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744,

Ayant pour conseil Maître Magloire SENGA, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n°146, Avenue Moe Katt MATOU, rond-point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

EN EXECUTION

D'un acte notarié portant «convention de cautionnement assortie d'une affectation hypothécaire» rédigée sous la forme authentique et revêtu de la formule exécutoire du 28 septembre 2016 par Maître Bédél KAMBA, Notaire à Brazzaville.

Et par suite d'un commandement en date du 23 mai 2017 de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, dont l'Etude est sise au 37, avenue Raymond PAILLET, marché Central, B.P.: 1880; Tél.: 05 557 13 50/04 439 52 21, Pointe-Noire.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION

La propriété immobilière non bâtie sise à Dolisie, sur l'avenue de l'Indépendance, arrondissement I, cadastrée Section A, Bloc 01, parcelle n°03, superficie 500m2, objet de la réquisition d'immatriculation n°2427, en date du 18 septembre 2014.

MISE A PRIX: 50 000 000 F.CFA.

BIEN SAISI SUR:

Messieurs GABOUMA Alain Joël, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire, au n°50, rue MALOUNDOU, quartier Base Aérienne, arrondissement I Lumumba, lesquels se sont portés cautions solidaires de la société GAB Services Express SARL.

Fait et signé le 06 février 2018

Par l'Avocat poursuivant soussigné

Me Magloire SENGA.

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI NOTAIRE

115 bis, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, MPILA, Centre-ville
B.P.: 13646/Tél.(s): +242.22.611.26.46/06.669.26.76/ E-mails: offinotmouandza@yahoo.fr/
officenotsmb@gmail.com
Brazzaville - République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

PLANET +

En SIGLE «SP+»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL DE CINQ MILLIONS (5.000.000) de francs CFA.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-deux janvier deux mil dix-huit, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, numéro 115, bis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Mpila, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Hôtellerie;
- Import-export;
- Télécommunication;
- Vente des produits pétroliers et lubrifiants
- Construction Bâtiments et travaux publics;
- Téléphonie mobile;
- Quincaillerie;
- Informatique;
- Gestion immobilière ;
- Toutes les opérations financières pouvant se rattacher à l'objet de la société;

Dénomination sociale: PLANET +, en sigle «SP+»;

Siège social: Le siège social est fixé à

Brazzaville, 04, rue Mokeko, Talangai (République du Congo);

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

Capital social: cinq Millions (5.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de cinquante mille (50.000) de francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Madame Héxocée Hermanie OSSERE ISSONGO est désignée en qualité de gérant de ladite société ;

Immatriculation: La société PLANET +, en sigle «SP+», est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B12-00006.

Pour avis,
**Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI,
Notaire**



ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056